WEST CANADIAN GRAPHICS 990
COMMONWEALTH IMAGING
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8

La LIBERTÉ

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 98 n°44 • du 22 au 28 février 2012 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Simple Plan bientôt en français?



À l' occasion de la sortie de leur nouvel album, ***Get Your Heart On***, le groupe punk-rock montréalais, Simple Plan, était à Winnipeg pour un concert unique le 16 février dernier. Dans une entrevue vidéo exclusive, à retrouver sur www.la-liberte.mb.ca, le groupe déclare penser composer dans la langue de Molière face au succès de la version française de leur nouvelle chanson *Jet Lag*.

Retrouvez notre vidéo sur bit.ly/simpleplanW.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Festifs de la tête aux pieds!



photos : William Sineux

Le Festival du Voyageur bat son plein depuis le 17 février. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont donné rendez-vous pour célébrer dans un grand Hé! Ho! la joie de vivre franco-manitobaine. Sortez vos ceintures fléchées et vos costumes d'antan, le fête continue jusqu'au 26 février! ■ **Photo-reportage pages 6 et 7.**

La Liberté

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

**C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4**



Scannez ce code avec votre smartphone pour rencontrer notre équipe.

Directrice et rédactrice en chef : **Sophie GAULIN** ■ Rédactrice adjointe et projets spéciaux : **Lysiane ROMAIN** ■ Journalistes : **Camille SÉGUY** et **Matthieu TREMBLAY** ■ Journaliste et reporter de projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD** ■ Journaliste stagiaire : **William SINEUX** ■ Webmestre et infographiste : **Françoise GÉNUIT** ■ Chef de la production : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** ■ Réceptionniste : **Sophie WILD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Rédacteur Web pour La Liberté Réd : **Wilgis AGOSSA** ■ Agente en communication et marketing : **Sylvie VERMETTE**

Les bureaux sont situés au **420, rue Des Meurons, unité 105** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998** ■ Web : **la-liberte.mb.ca**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **www.la-liberte.mb.ca** ■ Courrier électronique : Direction et lettres à la rédaction : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Communiqués de presse : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Abonnements : **administration@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

**CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996**

**RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4**

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

APF — Fondation Donatien Frémont — Réseau Sélect

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

Canada

POLITIQUE FÉDÉRALE

Le registre sera aboli

Le 15 février dernier, le gouvernement conservateur a tenu parole et a utilisé sa majorité afin d'adopter le projet de loi C-19, qui comprend l'abolition du registre des armes d'épaule.



Matthieu TREMBLAY
redaction@la-liberte.mb.ca

Le gouvernement conservateur est passé de la parole aux actes, le 15 février dernier, en adoptant le projet de loi C-19, qui inclut l'abolition du registre des armes d'épaule et de toutes ses données.

Lors d'une conférence de presse, précédant le vote sur le controversé projet de loi C-19, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a mentionné que le registre des armes d'épaule était « inutile, inefficace et coûteux ». S'il est vrai que le registre a coûté plus de 2 milliards $, l'Association canadienne des policiers (ACP) a défendu son utilité et son efficacité.

Dans un communiqué de presse publié le 22 septembre 2010, par l'ACP, on peut y lire les propos de l'ancien président de l'ACP, Charles Momy : « le simple fait est que l'enregistrement fournit de précieux renseignements sur le propriétaire d'une arme à feu aux policiers chargés de l'application d'une ordonnance d'interdiction et soutient les enquêtes policières ».

Selon le criminologue et chargé de cours à l'Université de Saint-Boniface, Jean-Claude Bernheim, l'abolition du registre des armes d'épaule ne représente pas une menace pour la sécurité des policiers. « Les policiers ont des codes et des procédures à respecter. Si le gouvernement se préoccupait vraiment de la sécurité de la population, c'est de la prévention et des cours d'utilisation d'armes à feu qu'il créerait, comme avec les automobiles. »

« Le gouvernement abolit le registre des armes d'épaule, alors que les policiers mentionnent que ce registre a prouvé son utilité, mentionne le politologue, Raymond Hébert. Stephen Harper se tourne vers les idées, plutôt que vers la science, afin de plaire à un certain électorat. »

« C'est de la politique partisane, à des fins électoralistes », ajoute Jean-Claude Bernheim.

D'autres questionnent la pertinence de détruire le registre, alors que les données sont amassées. « Je suis un chasseur et je n'ai aucun problème à inscrire mes armes sur le registre des armes d'épaule, note Paul Desrosiers. Au début, j'étais contre la création du registre parce que ça coûtait cher, mais maintenant qu'on a les données, pourquoi on ne s'en sert pas. De toutes les façons, ceux qui n'ont rien à cacher inscrivent leurs armes sur le registre. »



photo : Matthieu Tremblay

Paul Desrosiers a enregistré toutes ses armes sur le registre des armes d'épaule.

Recours possible

Au moment d'écrire ces lignes, le projet de loi C-19 n'avait toujours pas été étudié par le Sénat, mais les sénateurs étant majoritairement d'allégeance conservatrice, il serait surprenant que le projet de loi n'y soit pas adopté.

La Province de Québec s'oppose à l'abolition du registre des armes d'épaule. Le premier ministre, Jean Charest, songe à prendre des recours judiciaires afin d'empêcher la destruction des données, pour les rapatrier et créer un registre québécois des armes d'épaule.

« La démarche du Québec est intéressante, commente Raymond Hébert. Les Québécois prétendent avoir payé une partie du registre, ce qui est vrai, alors pourquoi ne pas leur laisser les données? »

POLITIQUE FÉDÉRALE

CCB : nouvelle poursuite judiciaire

Les Amis de la Commission canadienne du blé (CCB) ont intenté, le 15 février, une deuxième poursuite judiciaire contre le gouvernement Harper, pour sauver l'organisme de mise en marché du blé et de l'orge.

L'organisme de revendication estime qu'en éliminant, le 15 décembre dernier, le monopole de la CCB, ainsi que les 10 membres de son conseil d'administration élus par les producteurs, le gouvernement Conservateur a enfreint aux droits d'association des producteurs protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les Amis de la CCB exigent par conséquent la restauration des pouvoirs antérieurs de la CCB et réclame 17 milliards $ en dommages et intérêts pour les agriculteurs.

Il s'agit de la deuxième poursuite intentée par les Amis de la CCB depuis le début de l'année. En janvier, l'organisme revendiquait 15,4 milliards $ en dommages et intérêts si la CCB était démantelée.

Le producteur de Saint-Léon, membre des Amis de la CCB, Luc Labossière, estime que ces poursuites décrivent bien la frustration des producteurs qui préconisaient le monopole.

« Les producteurs ne veulent pas être à la merci d'un marché complètement libre, soutient-il. Alors j'espère que les poursuites intentées auront le résultat voulu. Entre-temps, les Amis de la CCB rappellent au gouvernement et au public qu'on ne peut pas empiéter sur leurs droits. »

D. B.



par Mathieu Napoléon LaBossière

Une période nostalgique

À l'heure à laquelle vous lisez ceci, vous êtes sûrement en train de savourer l'air envoûtant de la joie de vivre contagieuse dégagée par de notre grande fête hivernale annuelle : le Festival du Voyageur. Dans les dernières années, ce temps de l'année était un temps particulièrement joyeux pour moi alors que je me préparais à passer la semaine costumé en voyageur pour mon travail d'interprète dans le Fort Gibraltar.

C'était formidable d'aller aux sessions de formation pour les interprètes avec mes amis quelques semaines avant le Festival alors que nous attendions tous avec impatience le grand temps de faire la fête. Après tout, qu'y a-t-il de mieux que ce que le Festival a à nous offrir? Musique, nourriture, caribou, amis, famille et traditions comme se le doit l'âme de notre culture.

En fait, pour quelqu'un comme moi qui essayait de participer au maximum aux festivités de notre « fête nationale », le premier Festival vécu loin de chez soi est un épisode quand même plus nostalgique que les autres évènements au calendrier routinier qu'il faudra rater. Rien ne peut vraiment remplacer les spectacles de *Pour un soir seulement*, du parc du Voyageur, les soirées au Garage, les après-midis après les tournées scolaires passées dans la cabane des Hivernants à jouer de la musique à perte d'ouïe... etcetera. Bref, quand je parle aux gens que je rencontre du Manitoba français et de Saint-Boniface, la première chose qui me vient tout le temps à l'esprit est le Festival du Voyageur. Afin qu'ils puissent vraiment comprendre qui nous sommes, il n'y aurait rien de mieux à leur montrer.

Ce qu'il y a de mieux selon moi, cependant, c'est l'effet de « fierté patriotique » que génère ce Festival que nous aimons tant. Pour la première fois, l'an dernier, j'ai eu le privilège d'assister au Bal du Gouverneur. Ce fût un évènement tout à fait marquant pour moi alors que j'ai pu vraiment assister à l'apogée véritable de la culture franco-manitobaine à son meilleur. Nourriture exquise, compagnie chaleureuse et de qualité, et artistes imbattables étaient évidemment au menu. Bien qu'ils n'étaient pas de provenance locale, le Festival ne serait pas le même sans Hadley Castille et Yves Lambert, qui étaient tous deux à l'hôtel Fairmont l'an dernier pour nous faire danser. J'ai vraiment senti le summum de ma fierté capturée au moment du dévoilement du récipiendaire du symbolique capot bleu conférant à son détenteur fierté et honneur suite à la reconnaissance de toute une communauté. Le récipiendaire de l'an dernier, pour ceux qui ne sont peut-être pas au courant (comme je n'étais d'ailleurs pas au courant qu'il existait une telle tradition) était Jeanne Bernardin. Cet honneur lui avait été fait de façon posthume pour la première fois par le conseil d'administration du Festival et le moment du dévoilement était, vous l'aurez deviné, assez émouvant. Par un hasard quelconque je me trouvais moi-même à la table de sa fille et de son mari qui avaient acceptés le capot bleu en son nom. J'ai donc pu témoigner de la surprise et de la modestie de cette famille lors de ce moment tout à fait spécial.

Bref, je n'ai pas besoin de vous écrire une encyclopédie pour que vous puissiez comprendre que je suis extrêmement fier de ce que notre communauté produit à chaque année. Il n'y aura jamais rien comme le Festival imaginé par Georges Forest et compagnie il y a de cela au-delà de quarante ans. Il s'agit là d'une ancre puissante qui nous enracine bien profondément dans les terres de chez nous et il me manquera énormément d'y assister pour les quelques prochaines années. Soyez sans crainte, cependant. Nous, les expatriés de Sherbrooke, prévoyons sans faute procéder à une soirée thème impliquant peut-être un petit concours du meilleur ainsi qu'une possibilité de soupçon de caribou. Pour ma part je vais me promener avec ma tuque de Voyageur comme si j'avais rapport afin de bien vous garder à l'esprit pendant cette semaine des plus mémorables.

Bonne chance également à nos nouveaux voyageurs officiels! Connaissant les St-Vincent ils passeront une semaine de fous, comme les familles qui les ont précédés et ils sauront le faire avec charme et un esprit ambassadeur sans-pareil.

Vous m'en parlerez si vous en avez la chance! En attendant, profitez bien de ce joyau local et amusez-vous à fond! Hé! Ho!

LE COMBLE DE LA COMÉDIE!

OUBLIE JAMAIS STEPHEN QUE C'EST MOI LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA !

Cayouche La Liberté 1677

À VOUS la parole



À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.

Une série d'improvisations risquées

Madame la rédactrice,

Je suis tout à fait d'accord avec les conclusions de l'éditorial intitulé « Le "coût" du bilinguisme » publié dans votre édition du 1er au 7 février 2012. Mais j'aimerais toutefois apporter une nuance importante à l'argumentaire présenté en début d'éditorial lorsqu'il est écrit que « Personne ne conteste les chiffres (je suis tout à fait convaincu que l'on sait faire des additions à l'Institut Fraser) ». Eh bien, moi je conteste, non seulement les chiffres, mais aussi, et surtout, la méthodologie utilisée.

Premièrement, l'Institut Fraser est incapable d'identifier correctement le nombre des francophones au Canada. En effet, cette étude compte uniquement les citoyens qui ont le français comme langue maternelle, laissant de côté les enfants des couples exogames, ainsi que toutes ces personnes venues d'ailleurs qui n'ont pas le français comme langue maternelle mais qui connaissent, parlent et vivent la francophonie canadienne. En Ontario, cette absence signifie une baisse de quelque 100 000 francophones. Difficile d'asseoir une crédibilité avec un tel faux départ!

Deuxièmement, cette étude comporte, selon moi, une série d'improvisations risquées et difficiles à suivre sur le plan de la méthodologie. Par exemple, on suppose que des services en français sont dispensés dans des hôpitaux à Cornwall, Hawkesbury, Ottawa, Sudbury et Timmins et on estime leur coût à 5 millions $. Et voilà. Sans aucune autre justification! Autre exemple : on y mentionne des coûts pour la Ville de Toronto pour des obligations que cette ville n'a pas! De plus, on prétend dans cette étude que seuls les francophones unilingues ont *réellement* besoin de se faire servir en français, et donc, on « calcule » par des chemins tortueux et non scientifiques combien il en coûte pour offrir de tels services uniquement à ces gens-là. La liste est longue, mais je m'en voudrais de ne pas faire mention d'une dernière improvisation. L'étude évalue les coûts du bilinguisme à partir de l'hypothèse que l'on pourrait s'en départir (de trois façons : en se fiant aux services aléatoires de fonctionnaires qui seraient bilingues, en se servant d'amis bilingues pour aider les francophones unilingues, et en ayant recours à votre propre interprète — ça ne s'invente pas!).

Enfin, cette étude ne tente pas d'analyser les coûts d'un mauvais service en français, particulièrement dans le domaine de la santé, que ce soit une mauvaise compréhension d'une prescription ou d'une interprétation erronée des symptômes d'un patient. Pourtant, les exemples sont légion où le citoyen doit retourner une autre fois voir le médecin ou un autre professionnel de la santé, doublant ainsi les coûts aux contribuables. Plus fondamentalement encore, cette étude laisse tout simplement croire que le bilinguisme institutionnel est quelque chose d'optionnel, et que l'on pourrait s'en départir. *Majority rules.*

Mais ce n'est pas cela une démocratie. Une démocratie prend soin de ses minorités, tout comme nous prenons soin des personnes vulnérables. Et ce n'est pas optionnel, car le bilinguisme fait partie de notre identité canadienne, avec toute la complexité, la diversité, et la beauté de chaque individu, qu'il soit francophone, autochtone, allophone ou anglophone.

Me François Boileau
Le commissaire aux services en français de l'Ontario
Toronto (Ontario)
Le 15 février 2012

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article *Bientôt la Maison Shalom?*, paru à la page 10 de *La Liberté* du 8 au 14 février. Il était écrit que la construction de la Maison Shalom est prévue sur l'emplacement de l'ancienne Église communautaire de la Rivière-Rouge. Or, on devait lire « sur l'emplacement de l'Église communautaire de la Rivière-Rouge » tout court, étant donné que l'Église est encore très active à cet emplacement et le sera après la matérialisation du projet. Toutes nos excuses.

Un exemple de dualité linguistique

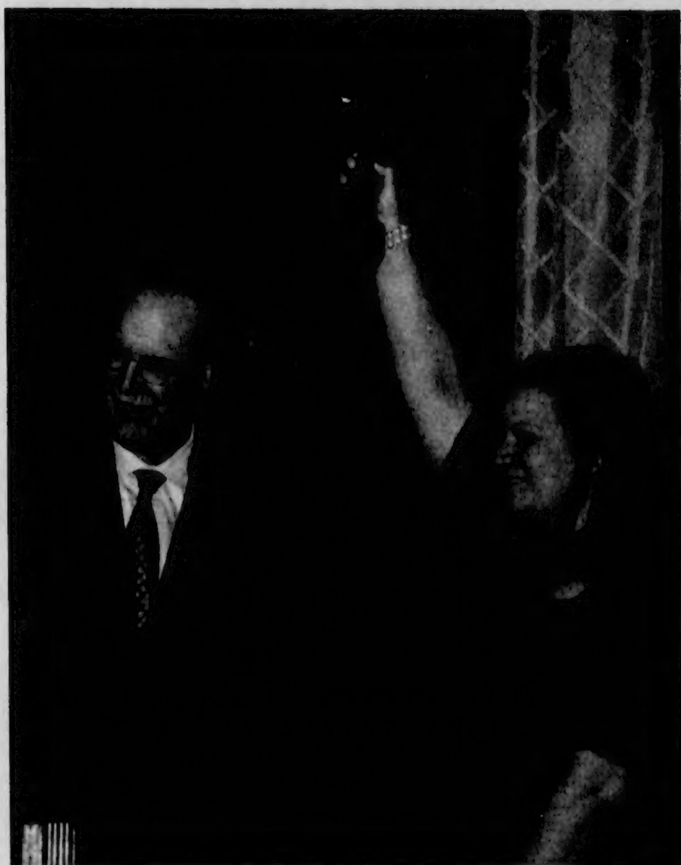


photo : Camille Séguy

En visite à Winnipeg pour le Festival du Voyageur, le Commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a profité du Bal du Gouverneur le 18 février pour remettre à l'équipe du Festival du Voyageur le Prix d'excellence – Promotion de la dualité linguistique pour l'année 2011-2012.

« Je suis impressionné par le Festival du Voyageur, par son accessibilité aux jeunes et aux familles et par son interprétation physique détaillée de l'histoire de la traite des fourrures, confie Graham Fraser. C'est un aspect fondamental de notre histoire canadienne, qui a déterminé notre géographie et notre économie basée sur les transports. »

Il ajoute que « le Festival du Voyageur offre aussi une occasion unique à la communauté franco-manitobaine de promouvoir sa culture et sa vitalité, chez elle mais aussi à l'étranger, ce qui contribue à l'épanouissement des langues officielles au pays. Et ce qui est à souligner, c'est que le Festival du Voyageur ne fait pas ça parce qu'il doit le faire, mais parce qu'il croit en l'importance du bilinguisme. Il mérite pleinement ce prix, sur tous les volets ».

La présidente du Festival du Voyageur, Geneviève Clément, se réjouit de cette reconnaissance. « On travaille fort pour que la dualité linguistique vive vraiment chez nous, et pour que toutes les cultures soient célébrées, alors c'est vraiment un honneur de recevoir ce prix », conclut-elle.

VILLE DE WINNIPEG

Espaces verts en danger

L'avenir de sept terrains de golf à Winnipeg inquiète de nombreux résidants, notamment des groupes environnementalistes.



Camille SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca

Le 18 février dernier, les groupes environnementalistes Save Our Seine (SOS) et Outdoor Urban Recreational Spaces (OURS)-Winnipeg ont appelé les résidants à se rassembler au terrain de golf et centre de ski nordique Windsor Park.

L'objectif : une marche de sensibilisation le long de la rivière Seine, pour protester contre la volonté de la Ville de Winnipeg de vendre sept de ses terrains de golf.

« Pendant des générations, les terrains de golf ont fait partie de la gamme de loisirs familiaux à Winnipeg, affirme le coprésident d'OURS-Winnipeg, Ron Mazur. C'est inacceptable que la Ville veuille supprimer cela sans même consulter les citoyens. »



photo : Camille Séguy

Ron Mazur.

Le porte-parole francophone d'OURS-Winnipeg, Alain Louer, confirme que dans un lieu comme le terrain de golf et centre nordique Windsor Park, par exemple, « c'est incroyable toutes les activités familiales qu'on peut y trouver, tout au long de l'année. L'été, les gens font du golf, du canot sur la rivière ou encore des promenades. L'hiver, ils font du ski.

« C'est insensé de vouloir arrêter ça, assure-t-il, surtout quand on parle toujours que les gens devraient faire plus d'exercice pour rester en santé! C'est une question de qualité de vie. »

Il estime par ailleurs que la rivière Seine, qui coule au sein du parc, devrait rester publique, et donc gérée par la Ville de Winnipeg.

« Les parcs, comme ces terrains de golf, sont les joyaux de Winnipeg, affirme Ron Mazur. Ils sont essentiels car ils rendent la ville plus attractive et la vie meilleure. Au lieu de les vendre, la Ville de Winnipeg devrait plutôt vouloir augmenter ses espaces verts. »

Outre la volonté de ne pas voir disparaître les espaces verts de Winnipeg et leurs atouts récréatifs, c'est surtout une écoute que les résidants réclament de la Ville. En effet, plus de 20 d'entre eux se sont rendus à l'Hôtel de Ville le 14 février dernier pour présenter au comité une pétition de près de 6 000 signatures pour sauver les terrains de golf, mais ils ont été renvoyés pour cause de procédure.

« C'est inacceptable qu'on ne nous ait pas laissés nous exprimer, s'indigne Ron Mazur. C'est une question de démocratie. Les résidants de Winnipeg veulent garder ces espaces verts, ils sont près de 6 000 à avoir signé la pétition. On aurait dû être consultés avant que la Ville lance son appel à expressions d'intérêt. »

L'agente des communications de la Ville de Winnipeg, Alissa Clark, explique pour sa part que la Ville n'a pas reçu la pétition car elle était toujours en train d'évaluer les propositions d'intérêt reçues et que ça aurait pu influencer le processus. En revanche, « si la Ville prévoit changer le zonage de ces espaces verts, elle tiendra des consultations », promet-elle.

« Notre campagne ne fait que commencer et on va se faire entendre, conclut Ron Mazur, parce que si on supprime ces espaces verts pour y construire d'autres condos ou appartements, on ne pourra plus revenir en arrière après. »

PHOTO-REPORTAGE

Un Festival de bonne humeur

Jeunes et moins jeunes, de Winnipeg ou d'ailleurs, plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient donné rendez-vous les 17, 18, 19 et 20 février au Festival du Voyageur pour profiter du beau temps, des spectacles de qualité et de la joie de vivre des Voyageurs. Une première fin de semaine réussie, en attendant celle du 25 février.















PHOTO REPORTAGE
VIVE LE 43!
Festival du Voyageur
HOCKEY CLUB

BIEN-ÊTRE

Une machine contre un traumatisme

L'entreprise britannique Paxman Coolers Limited a inventé en 1997 une machine qui refroidit le cuir chevelu pour éviter la perte de cheveux lors de chimiothérapies. Quinze ans plus tard, cette machine arrive au Canada.

Camille SÉGUY

Quand sa mère, qui avait un cancer du sein, a commencé à perdre ses cheveux au début des années 1990, le Britannique Richard Paxman a compris l'ampleur d'un tel traumatisme. « C'est la première fois qu'elle a pleuré de toute sa maladie, se souvient-il. On lui avait proposé un système de refroidissement du cuir chevelu mais ça n'a pas marché. »

La famille Paxman, qui travaillait déjà dans la réfrigération, a donc décidé d'inventer un nouveau système plus efficace. Le Paxman Scalp Cooler a été lancé en 1997 au Royaume Uni, et actualisé plusieurs fois depuis.

« Notre système opère à une température de -5° Celsius au lieu de -25° Celsius avec les machines précédentes, souligne Richard Paxman, et on réussit à maintenir la température donc il n'y a pas besoin de changer en milieu de session. Le maintien du froid réduit les effets de la chimiothérapie sur les cheveux, en cas de tumeur fixe. » (1)

L'objectif de ce système n'est pas la guérison de la maladie, mais le confort psychologique du patient. Son taux de succès est de 60 à 70 % d'après les études réalisées avec les quelque 1 500 machines déjà utilisées dans 28 pays différents.

Ayant eu elle-même un cancer en 2007, Linda Minuk confirme que « perdre ses cheveux est très traumatisant parce que c'est ce qui rend visiblement malade et ça peut arriver en l'espace de quelques jours. Une fois les cheveux tombés, les gens ont tendance à changer leur comportement pour de la pitié, agissant comme si on allait mourir demain. C'est très difficile psychologiquement car on ne peut plus vivre normalement, sans compter le changement de son image ».

Linda Minuk, la présidente de Cold Comfort Canada, est à l'origine des démarches pour importer le Paxman Scalp Cooler au Canada. « Quand j'avais mes traitements, j'ai trouvé beaucoup d'information sur la machine Paxman et je me suis dit qu'on devrait aussi, au Canada, avoir l'opportunité de s'en servir », affirme-t-elle.

Les démarches d'importation ont duré deux ans, incluant l'approbation de Santé Canada pour pouvoir commercialiser cet appareil médical au Canada dès à présent.

« On va travailler avec les sociétés du cancer, les hôpitaux et les organismes de charité canadiens pour financer les machines, poursuit-elle. Dans cinq ans, on aimerait qu'il y en ait au moins une dans chaque province et dans chaque centre de chimiothérapie. »

Chaque Paxman Scalp Cooler coûte quelque 30 000 $ et a une durée de vie moyenne de dix ans.

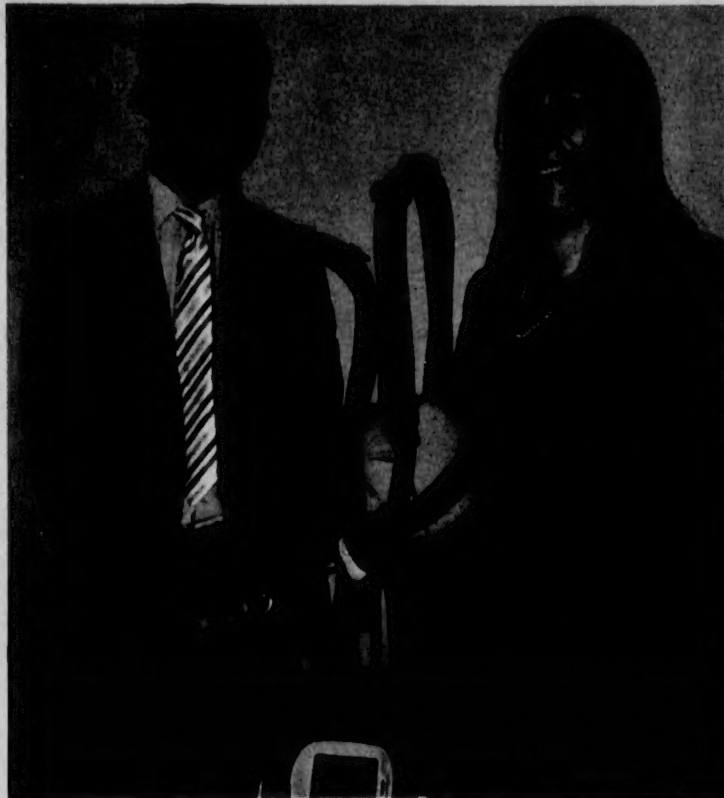


photo : Camille Séguy

Richard Paxman et Linda Minuk ont présenté aux Manitobains le premier Paxman Scalp Cooler importé au Canada. Ils partiront ensuite visiter les autres provinces canadiennes avec la machine.

Propriétaire d'Evelyn's Wig Sales & Service, Evelyn Valcourt rencontre au quotidien des personnes ayant perdu leurs cheveux à cause d'une chimiothérapie. Si elle se réjouit d'une telle idée, elle appelle toutefois à la prudence.

« J'attends de voir comment ce système va marcher et ce qu'en penseront les oncologues et les dermatologues du Manitoba, conclut-elle. J'ai du mal à croire qu'il soit possible de garder une qualité de cheveux telle que les malades pourront se les laver et coiffer. »

(1) Pour plus d'information, contactez Linda Minuk au (204) 942-0539 ou visitez le www.paxman-coolers.com.

Une bénévole hors pair



photo : Camille Séguy

Lors du Bal du Gouverneur le 18 février dernier, le 30e Capot bleu honorifique a été remis par la présidente du Festival du Voyageur, Geneviève Clément, à la native de Saint-Boniface, Estelle Soulodre.

« Estelle Soulodre est une bénévole très dévouée depuis une vingtaine d'années au Festival du Voyageur, où elle a donné plusieurs centaines d'heures de son temps, mais aussi auprès d'autres organismes de Winnipeg, affirme Geneviève Clément. Elle a notamment aidé à organiser la Parade du père Noël, la course de bateaux-dragons à La Fourche, ou encore la course Run for the Cure, et toujours avec une attitude positive. »

La récipiendaire du Capot bleu honorifique 2012 ne s'attendait pas pour sa part à un tel honneur. « Je suis vraiment très contente, confie-t-elle. Le Festival du Voyageur est vraiment important pour moi. J'ai notamment beaucoup aidé pour le programme scolaire, mais pas seulement. En fait, j'ai fait à peu près tout. »

MANITOBA RURAL

Mouvements de population

Les résultats du recensement de 2011 dévoilés par Statistique Canada le 8 février dernier montrent plusieurs variations de population dans les régions rurales du Manitoba. Les maires et les préfets expliquent.

Camille SÉGUY

Le recensement de 2011 rapporte une augmentation de population au Manitoba de 5,2 % depuis 2006, la plus importante de l'histoire de la province depuis 50 ans, ce qui la place au cinquième rang des provinces canadiennes.

Dans les communautés rurales bilingues du Manitoba, des changements de population sont aussi à noter. De manière générale, le Sud-Est a gagné en population tandis que le Nord et l'Ouest se sont vidés.

« Avec la centralisation des écoles, les familles préfèrent se rapprocher de la ville, explique l'économiste spécialiste de géographie agricole et démographie manitobaine, Claude Lussier. Or le Sud-Est est la région rurale la plus proche de Winnipeg. De plus, les lots moyens dans l'Ouest sont plus gros donc moins de familles peuvent s'y installer. »

Le manque d'emplois explique aussi ce vide. C'est le cas à Saint-Laurent par exemple, où la population a baissé de 10,2 % depuis 2006, sans compter l'exode dû à l'inondation de 2011. « Saint-Laurent ne génère pas d'emplois, sauf quelques uns dans le tourisme, estime Claude Lussier. C'est presque un centre de villégiature, trois fois plus peuplé l'été mais presque mort l'hiver. »

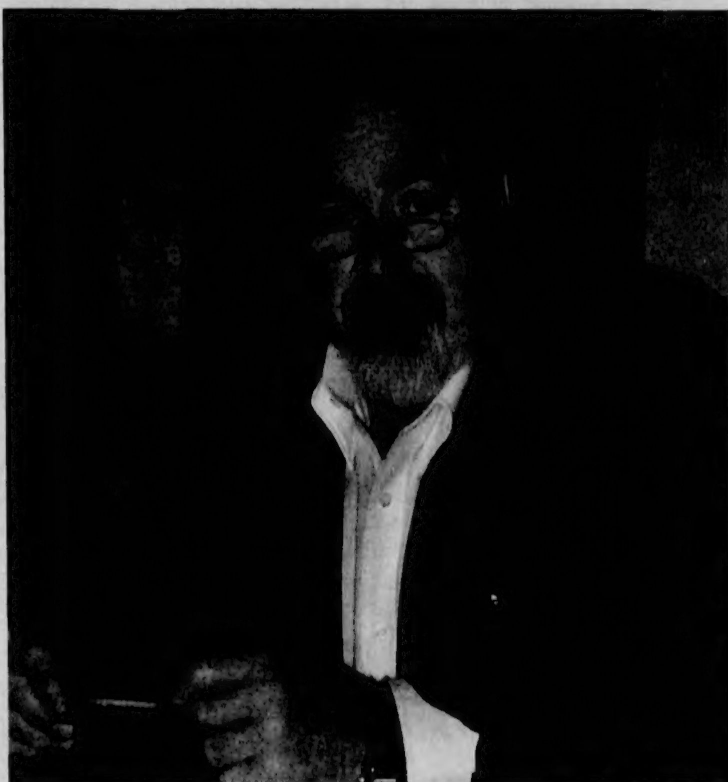


photo : Camille Séguy

Claude Lussier.

À l'inverse, les communautés du Sud-Est, comme La Broquerie, Sainte-Agathe et Saint-Pierre-Jolys, ont profité de l'aura de Winnipeg et vu leur population augmenter de 42 % pour les deux premières et 31 % pour la dernière.

« L'économie de La Broquerie est très dynamique, il y a beaucoup d'employeurs potentiels, explique Claude Lussier, qui est aussi le préfet de la Municipalité rurale de La Broquerie. De plus, La Broquerie est un village-dortoir de Steinbach, qui est la ville qui a augmenté le plus vite au Manitoba. On en profite donc.

« Enfin, ajoute-t-il, ce n'est pas trop loin de Winnipeg donc les gens peuvent facilement vivre ici et travailler en ville, et les impôts et les prix des maisons sont peu élevés. Une maison neuve à La Broquerie de quelque 200 000 $ coûterait 300 000 $ à Steinbach et 350 000 $ à Winnipeg. »

Il souligne aussi la variété de styles de vie offerts. « On peut vivre dans le village avec des services à proximité, ou acheter une petite fermette, ou encore vivre sur une grosse ferme plus isolée dans la municipalité rurale, énonce Claude Lussier. Tout est possible. »

Pour sa part, le maire de Saint-Pierre-Jolys, Denis Fillion, affirme que ce qui fait le succès de sa communauté, c'est « nos campagnes de marketing pour attirer des nouveaux arrivants chez nous, mais surtout la qualité de vie. Sur place, on a tous les services essentiels. Les résidants de Saint-Pierre-Jolys peuvent vivre ici sans aller à Winnipeg, sauf pour acheter du linge deux ou trois fois par an ».

Ces trois communautés ont encore de l'espace pour grandir, mais Claude Lussier anticipe tout de même un ralentissement dans l'avenir en raison des lois du marché. « Quand la valeur foncière du Sud-Est sera égale à celle de Winnipeg à cause de la demande, alors les entreprises partiront vers l'Ouest et le Nord, là où ce sera moins cher, et le Sud-Est se videra, conclut-il. C'est un cercle vicieux. »

VIVEZ LE FESTIVAL JUSQU'AU BOUT

Aperçu de la programmation de la fin de semaine

Jeu 23 FÉV

SOIRÉE CAJUN présentée par Club Regent Casino: Vivez l'expérience ultime de la Soirée cajun! Les artistes rendront hommage aux grands classiques de la Louisiane en présentant les meilleurs styles musicaux cajuns, tels que le zydeco, le rock 'n roll et le funk. (Au Centre culturel franco-manitobain)

PETIT CANADA: De la musique rock et dance avec une touche d'humour au Petit Canada 2012! Le Conseil jeunesse provincial vous invite à participer à cette soirée où des artistes du Manitoba et d'ailleurs envahiront la scène pour vous partager leurs talents, créativité et dynamisme! (Au Parc du Voyageur)



Ven 24 FÉV

30e

CONCOURS DU BARBU: Venez admirer les plus belles barbes au Concours du Barbu 2012! Des prestations énergiques des groupes Oh My Darling et Dust Rhinos compléteront en musique cette compétition unique en son genre qui célèbre sa 30e édition cette année. (Au Relais du Voyageur)

Sam 25 FÉV

SOIRÉE CANOT: Retrouvez les bons amis et l'ambiance du Canot au Relais du Voyageur! Les Louis Boys fêteront leurs 40 ans d'existence avec le public pour l'occasion. De plus, La Bardasse et les Vieux Loups seront en prestation lors de cette soirée mémorable. (Au Relais du Voyageur).

FINALE JEUX VOYAGEURS: Venez encourager ces voyageurs amateurs lors de la finale. Les concurrents s'affronteront une dernière fois à la jambette, à la lutte voyageur, au tir au câble et au sciage de la pitoune. (Au Club St-B)

CONCOURS DE GIGUE: Venez encourager les participants de tous les âges lors du Concours de gigue alors qu'ils démontreront leurs talents sur la scène du Relais du Voyageur. Le groupe de gigue et de danse carrée Asham Stompers vous épatera avec leurs pas de danse dynamiques! (Au Relais du Voyageur)



Dim 26 FÉV

RENDEZ-VOUS DES CHEFS: Nous vous invitons à venir goûter aux différentes recettes de soupe aux pois. À vous de juger laquelle est la meilleure! (Quantités limitées) (Au Parc du Voyageur).

CONCOURS DE VIOLON: Le Concours de violon rassemble les meilleurs violoneux de la province depuis plus de 40 ans. Ne manquez pas la prestation du groupe franco-manitobain Back 40! (Au relais du Voyageur)

ARTISTES D'ICI:

Le Festival du Voyageur promouvoit le talent manitobain en mettant en scène plusieurs artistes d'ici. Venez découvrir: Sons of York, Fire & Smoke, André Lacroix, Pierre Freynet, Red Moon Road et Raphaël Freynet.

ARTISTES D'AILLEURS:

Savourez la musique venue d'ailleurs au Parc du Voyageur ainsi que dans les relais.
Les artistes invités : Bon Debarras, George Belliveau, Orange Orange, Isabeau et les chercheurs d'or, Les Dales Hawerchuck et plusieurs autres.



Pour plus d'informations, consultez le guide officiel, appelez le 233-ALLÔ ou visitez notre site web



Festival du Voyageur

WWW.HEHO.CA

AIR CANADA  Manitoba Lotteries MTS® THE FORT GARRY HOTEL, SPA AND CONFERENCE CENTRE  ICI AVEC VOUS

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.



André Michel.

photo : Daniel Bahuaud

ARTS VISUELS

Une perspective unique

Vivre avec les Autochtones du Québec pendant près de 15 ans a permis à l'artiste André Michel de dépeindre, avec une grande humanité, un mode de vie en disparition.



Daniel BAHUAUD
presse5@la-liberte.mb.ca

« Dans les pays industrialisés, les Autochtones vivent de moins en moins de façon traditionnelle, déclare le peintre ethnographe, André Michel. Alors qu'il y a 20 ou 30 ans à peine, les Innus du Québec partaient des mois dans le bois pour faire la chasse, aujourd'hui, c'est pour une semaine. Et ils ne s'aventurent pas plus loin que la fin de la portée de leurs téléphones portables. »

D'où l'importance des toiles et des dessins à la sanguine d'André Michel qui a habité pendant 15 ans avec ces Autochtones du Québec, durant les années 1970 et 1980. Des ouvrages que l'on peut présentement contempler à la Galerie du Centre culturel franco-manitobain, grâce à l'exposition *Au pays des Innus*. (1)

« Lorsque je suis arrivé au Québec, en 1970, j'ignorais l'existence des Amérindiens, confie l'artiste originaire d'Avignon, en France. Mais un beau jour, des Québécois m'ont invité à faire une randonnée dans le bois. Je croyais qu'ils étaient des Québécois «ordinaires», mais je me suis vite aperçu qu'ils étaient des Innus. C'était le coup de foudre. »

André Michel s'est dont mis à peindre leur us et coutumes, non pas comme un anthropologue ou un scientifique, mais en tant que personne humaine entrée en relation avec de nouveaux amis. « Les Innus sont des gens avec qui j'ai mangé, voyagé et campé, explique-t-il. Lorsque je me suis mis à les peindre, j'ai voulu peindre une façon de vivre, et d'être. Et il s'adonne que j'ai peint un mode de vie qui disparait. »

En effet, les toiles et les dessins d'André Michel décrivent la préparation de la banik, des scènes de chasse, des enfants et des aînés souriants en vêtements traditionnels. « Plus on parle d'un peuple, plus c'est difficile de le faire disparaître, rappelle-t-il. Mon rôle, sans prétention, est de contribuer à redonner une fierté aux Premières Nations, en leur rappelant ce qu'ils sont et ce qu'ils ont été il y a à peine quelques décennies. Ces œuvres ne sont qu'un humble témoignage de mes rapports avec un peuple que j'admire. »

André Michel a longtemps dessiné à l'encre de Chine, mais lorsqu'il vivait chez les Innus, il s'est adonné à la sanguine, forme de dessin qui utilise de la craie couleur terre cuite. « Au départ, c'était pour joindre l'utile à l'agréable, indique-t-il. Les Innus ne pausent pas. Ils sont toujours en mouvement. Alors il fallait oublier la peinture pour exprimer beaucoup d'émotion, du moins dans le bois lorsque je voulais les prendre au vif. L'encre de Chine n'était pas pratique non plus, puisqu'une seule tache d'encre ruine le dessin. La sanguine me permettait de dessiner rapidement un croquis de mes sujets, tout en échangeant avec eux. Et ces échanges sont essentiels.

« Du côté technique, le brun rouge de la sanguine est très chaleureux, poursuit-il. Ces qualités de douceur et de volupté font ressortir la lumière et l'ombre des dessins. Les détails ressortent, mais sans qu'ils ne viennent à vider les personnes dépeintes de leurs émotions. On ressent la chaleur humaine, la chaleur du contact. »

(1) L'exposition Au pays des Innus sera en montre à la Galerie du Centre cutlurel franco-manitobain jusqu'au 5 avril.

SUDOKU

PROBLÈME N° 299

		4	2			9		8
	3		7		6	5	1	
	7				9			6
	5	3	6					
				3	1			
						7	9	
7		8	1				5	9
	6		5	9		1		
								7

RÉPONSE DU N° 298

1	6	3	9	4	8	5	7	2
7	8	5	6	3	2	4	1	9
4	9	2	5	1	7	3	6	8
2	5	8	1	7	3	6	9	4
6	7	9	2	5	4	8	3	1
3	1	4	8	6	9	2	5	7
8	2	6	7	9	5	1	4	3
9	4	1	3	8	6	7	2	5
5	3	7	4	2	1	9	8	6

RÈGLES DU JEU

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 668

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2										■		
3			■									
4							■					
5		■							■			
6				■							■	
7						■						
8		■										■
9					■							
10								■				
11			■				■					
12						■						

HORIZONTALEMENT

1. Dilatation variqueuse des veines du scrotum.
2. Qui a atteint l'une de ses valeurs extrêmes. – Ginette Théorêt.
3. Négation. – Couvrira une meule d'émeri.
4. Occuper la place d'honneur. – Personne qui prétend avoir le don de divination.
5. Met dans l'axe. – Rivière d'Alsace.
6. Colère. – Garderas le silence.
7. Touche de l'argent. – Dans la Vienne.
8. Tailler un morceau de lard en lardons.
9. Ancienne monnaie chinoise. – Donnas soif à.
10. Prénom féminin. – Fleuve de Sibérie.
11. Négation. – Légumineuse. – Accroché.
12. Passasse sous silence. – De la poste.

VERTICALEMENT

1. Ventru.
2. Organiser autour d'un thème. – Roulement bref. – Déclaration.
3. Une lettre les sépare. – Parsemée d'ocelles.
4. Prénom féminin. – Ils couvrent les calices pendant la messe.
5. Soumettre à la cémentation. – Colère.
6. La loi du silence. – Préposition.
7. Conjonction. – Canal étroit.
8. Firent l'élision. – Fleuve d'Italie.
9. Fait tort à ses intérêts. – Disposés en boucles.
10. Enlèvent les entrailles.
11. Ustensile. – Homme d'État espagnol (1719-1798).
12. Tout bon joueur de hockey désire voir son nom inscrit sur cette coupe. – David fut son successeur.

RÉPONSES DU N° 667

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	P	O	S	E	P	I	E	D	■	D
2	E	M	E	R	I	T	E	S	■	E	D	E
3	V	O	L	A	T	I	L	E	S	■	E	R
4	E	T	A	L	E	R	A	■	T	O	S	A
5	N	I	S	■	S	E	G	M	E	N	T	S
6	D	O	S	E	■	M	E	A	N	D	R	E
7	I	N	E	P	T	E	■	C	O	E	U	R
8	[illegible]											
9	A	Y	■	E	N	T	E	R	E	N	T	■
10	[illegible]											
11	[illegible]											
12	[illegible]											

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ

CENTRE D'INFORMATION

Avis : pour alléger le calendrier et permettre la publication d'un maximum d'évènements, les activités annoncées ne contiendront désormais que les principaux détails (de quoi il s'agit, endroit, date et heure, et où s'informer).

La Broquerie

✔ 26 février • ***Porte-ouverte / Dévoilement site Web*** • Chalet de La Broquerie • 14 h • 93, rue Principale • info. : 424-5892.

Laurier

✔ 4 mars • ***Journée de la francophonie*** • Comité culturel de Laurier • 14 h • en vedette : Raphaël Freynet et M. Claude Desrosiers • École Jours de Plaine • info. : 447-2756.

Notre-Dame-de-Lourdes

✔ 4 mars • ***Chemins chez nous*** • en vedette : Cédric Watson • Comité culturel de Lourdes • 19 h 30 • Hôtel Notre-Dame • info. et billets : 248-7220

Saint-Boniface

✔ février et mars 2012 • ***Sentier d'hiver Assiniboine Credit Union*** • La Fourche • info. : 233-ALLÔ (2556).

✔ Jusqu'au 8 mars • ***Exposition : Divya Mehra*** • La Maison des artistes visuels francophones • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964.

✔ Jusqu'au 5 avril • ***Exposition : Au pays des Innus d'André Michel*** • Galerie du CCFM • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972.

✔ Jusqu'au 26 février • ***Festival du Voyageur 2012*** • info. : 233-ALLÔ (2556).

✔ les dimanches • ***Série / Les Raconteurs*** • Musée de Saint-Boniface • 13 h 30 • 494, avenue Taché • info. : 237-4500.

✔ 22 février • ***Atelier / Communication père-fils*** • Pluri-elles (Manitoba) Inc. • 18 h • 573, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210.

✔ 23 février • ***Petit Canada 2012*** • Conseil jeunesse provincial • 19 h • Parc du Voyageur • info. : 233-ALLÔ (2556).

✔ 23 février • ***Regards croisés d'artistes littéraires*** • Conte : Village (deuxième partie) • La Maison Gabrielle-Roy inc. • 20 h • Maison Gabrielle-Roy • 375, rue Deschambault • info. : 231-3853.

✔ 24 et 25 février • ***Souper spectacle au Relais des pionniers*** • 17 h • 289, avenue Dussault • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).

✔ 24 février au 24 mars • ***Leçons de natation gratuites*** • Directorat de l'activité sportive du Manitoba • pour filles nouvelles arrivantes âgées de 9 à 17 ans • les vendredis et samedis • Piscine Bonivital • 1215, rue Archibald • info. et inscriptions : 925-5662.

✔ 27 février • ***Conférence « Les immigrants francophones et le logement à Winnipeg »*** • Acfas-MB • 11 h 30 • Salon Sportex • Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 237-1818 poste 490.

✔ 27 février • ***Portes-ouvertes*** • La prématernelle / Les enfants précieux inc. • 18 h à 20 h • Salle 216 • École Précieux-Sang • 209, rue Kenny • info. : 235-0039.

✔ 9 mars • ***Soirée gala du Prix Riel*** • Société franco-manitobaine • 20 h • Gymnase Ouest • Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).

✔ 9 au 31 mars • ***Pièce : Le dîner de cons*** • Cercle Molière • 340, boulevard Provencher • info. et billets : 233-8053.

✔ 10 mars • ***Cinéma : Illégal*** • Centre culturel franco-manitobain • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • info. et billets : 233-8972.

✔ 11 mars • ***Concert de musique classique instrumentale*** • au profit des projets de rénovations de la Cathédrale de Saint-Boniface • 19 h • info. et billets : 233-7304 ou 788-3235.

✔ 12 et 13 mars • ***Porte-ouverte / Classes préscolaires Immersion*** • École Provencher • pour les enfants de 3 et 4 ans • 320, avenue de la Cathédrale • info. et inscriptions : 237-6072.

✔ 13 mars • ***Télésanté - Séance d'information / La gestion de l'arthrite*** • Centre de santé Saint-Boniface • 12 h 30 • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556).

✔ 18 mars • ***Brunch Gabrielle Roy*** • La Maison Gabrielle-Roy Inc. • 11 h 45 • Hôtel Norwood • 112, rue Marion • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).

✔ 19 mars • ***AGA / l'Association des résidents du Vieux Saint-Boniface*** • 19 h • Centre récréatif Notre-Dame • 271, avenue de la Cathédrale • détails à venir.

✔ 26 au 30 mars • ***Le Campius sur campus de printemps*** • pour les jeunes de 6 à 11 ans • Division de l'éducation permanente de l'Université de Saint-Boniface • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 233-0210.

✔ 28 avril • ***Mélodies en chœur*** • l'Alliance chorale Manitoba • session de technique vocale • CCFM • 340, boulevard Provencher • info. et inscriptions : 233-ALLÔ (2556).

Saint-Jean-Baptiste

✔ 1 au 4 mars • ***Théâtre Montcalm*** • pièce : « Bonnie et Claud » comédie d'Yves Amyot • Salle du centenaire • info. et billets : 758-3339.

Saint-Léon

✔ 3 mars • ***Danse du bon vieux temps*** • 20 h • Centre récréatif Saint-Léon • info. : 744-2339.

Saint-Norbert

✔ 8 mars • ***Heure Missionnaire*** • 19 h • Salle du Club Oasis • 80, rue St-Pierre • info. : 269-7638.

Winnipeg

✔ 11 mars • ***Lancement CD / Ça Claque!*** • 19 h 30 • Park Theatre Café • 698, rue Osborne • info. et billets : 233-ALLÔ (2556).

[illegible]

Pour faire la promotion d'un évènement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

S F M

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 147, boulevard Provencher, Unité 106, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm.mb.ca • Site Web : www.sfm.mb.ca/233allo

Tournée

Dans l'univers de Raphaël

L'auteur-compositeur-interprète d'origine franco-manitobaine vivant en Alberta, Raphaël Freynet, arrive le 25 février à Winnipeg pour une tournée dans six communautés francophones du Manitoba, du Yukon et de la Colombie-Britannique. (1)

« Cette tournée est un prix du Réseau des grands espaces parce que j'ai gagné le prix de l'Album francophone de l'année aux Western Canadian Music Awards en novembre dernier, explique Raphaël Freynet.

« C'est une bonne opportunité pour moi de me faire découvrir par des publics qui ne me connaissent probablement pas encore, comme en Colombie-Britannique, se réjouit-il. C'est le *fun* de s'ouvrir à un public plus large tout en faisant la promotion de mon album! »

L'artiste présentera en effet un spectacle inspiré de son nouvel album sorti en 2011, ***Le monde à voir***. « C'est un album indie-pop-rock qui parle du voyage et de l'importance de partir de chez soi pour apprécier vraiment ce qu'on a, décrit-il. C'est parfois intimiste, et parfois ça bouge. C'est mon univers et j'invite le public à y entrer. »

La tournée sera aussi l'occasion de donner au public un aperçu de l'avenir de l'artiste, puisqu'il prévoit présenter quelques nouvelles chansons. « Même si je suis encore en train de faire la promotion de mon album, je pense déjà à la suite, conclut Raphaël Freynet. J'ai déjà quelques nouvelles chansons de prêtes. »

(1) Au Manitoba, Raphaël Freynet sera au Festival du Voyageur le 25 février, à Somerset le 29 février, à Saint-Georges le 2 mars et à Laurier le 4 mars. Info. sur le site www.raphaelfreynet.com.

C. S.

Université de Saint-Boniface

L'USB montre ses talents

Le 15 mars prochain aura lieu *USB en spectacle*, une soirée consacrée aux talents artistiques de l'université en vue d'un concours national.



William SINEUX
presse3@la-liberte.mb.ca

L'Université de Saint-Boniface (USB) veut montrer ses talents au reste du Canada.

La soirée *USB en spectacle* qui aura lieu le 15 mars mettra en scène et sélectionnera les meilleurs talents artistiques de l'université, pour qu'ils aillent représenter l'USB dans un concours national contre d'autres universités canadiennes le 7 avril prochain.

« L'objectif est de rassembler tous les différents talents de l'université que ce soit de l'humour, de la danse, du chant, de la comédie ou de l' art du cirque, explique l'étudiant à l'origine de l'idée, Alexandre Quesnel. Lors de cette soirée spéciale, chacun se succédera sur scène pour montrer de quoi il est capable et pour montrer qu'il mérite d'aller en finale. Nous aurons environ une douzaine de participants. »



photo : William Sineux

La coordonnatrice culturelle de l'Université de Saint-Boniface, Mélanie Rey, l'étudiant à l'origine du projet Alexandre Quesnel et la responsable de la mise en scène, Janique Freynet-Gagné présentent *USB en spectacle*, une soirée qui réunira tous les talents artistiques de l'université le 15 mars prochain.

C'est la deuxième année que l'USB organise cet évènement unique qui avait reçu la bourse du Service d'animation culturelle (SAC) l'an dernier. Et pour Mélanie Rey, coordonnatrice culturelle à l'USB, « cette soirée va faire vibrer l'université culturellement et donner aux étudiants l'occasion d'exprimer leur passion ou leur talent devant les autres. De plus, le concours national est un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à l'université.»

Pour Alexandre Quesnel l'objectif est donc surtout de donner une visibilité à l'USB grâce à la culture. « Nous voulons que l'USB se fasse voir à l'échelle nationale, explique-t-il. C'est d'ailleurs le slogan de ce projet. Les gagnants de cette soirée iront donc au nord du Québec à Rouyn-Noranda, afin de défier d'autres universités canadiennes. »

Avec un jury et un public dans la salle Martial Caron, la soirée promet donc d'être un vrai *show*, d'autant plus que l'étudiante Janique Freynet-Gagné est là pour aider les participants à travailler leur mise en scène. « L'objectif est de faire un vrai spectacle avec des belles performances, ce qui implique une mise en scène, conclut-elle. Ce projet permet aux étudiants d'avoir une expérience sur scène et devant un public, ce qui est toujours formateur. »



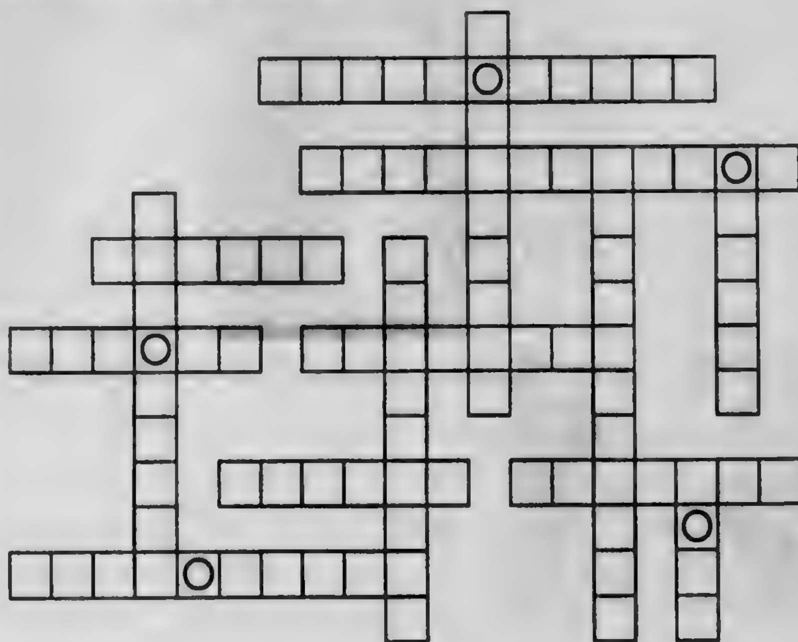


Une fois par mois,
dans les pages de *La Liberté*.

LES AMÉRINDIENS

Lieux amérindiens

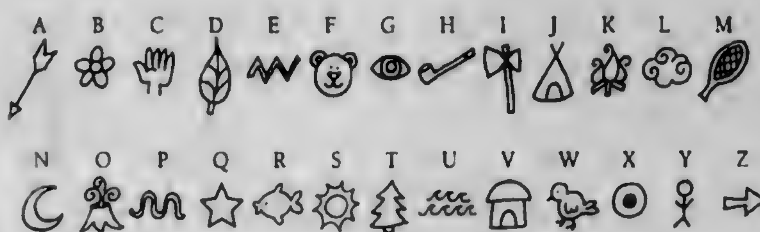
Remplis cette grille à l'aide des mots de la liste.
Ce sont tous des noms de lieux d'origine amérindienne.
La lettre O est déjà placée.

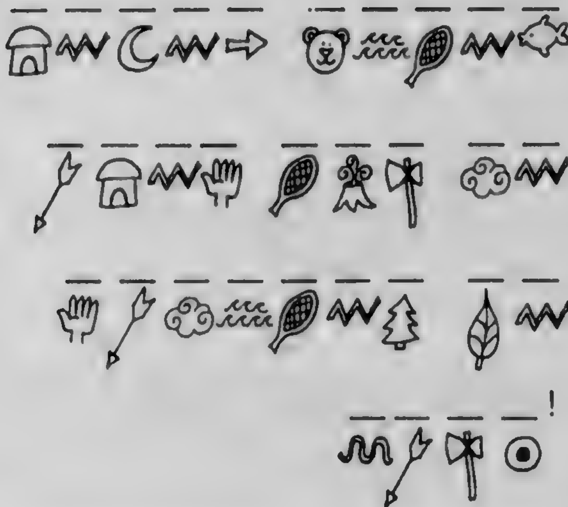


- ❑ ABITIBI
- ❑ CANADA
- ❑ CHICOUTIMI
- ❑ DAKOTA
- ❑ HOCHELAGA
- ❑ IOWA
- ❑ MANICOUAGAN
- ❑ MATAGAMI
- ❑ MATAPÉDIA
- ❑ MEMPHRÉMAGOG
- ❑ MISSISSIPPI
- ❑ OTTAWA
- ❑ QUÉBEC
- ❑ TADOUSSAC

Le code du vieux sage

À l'aide du code, déchiffre ce que dit ce vieil Amérindien.







Héritage amérindien

Les Amérindiens ont fait découvrir beaucoup de choses aux colons venus d'Europe. Sauras-tu démêler le nom de certaines d'entre elles?

QUEAERTTS
(On s'en sert pour marcher sur la neige)

____

POISR'DEEALBR
(Délicieusement sucré)

____

AL RSSOCE
(C'est un sport)

____

TCNAO 'DEEOCCR
(Utile pour descendre les rivières)

____

TCBAA
(On le fume)

____

Club de Bicolo • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Le Journal des jeunes

Vol. 23, n 6
Saint-Boniface (MB)
FÉVRIER 2012

L'ACTUALITÉ

CANADA



Sainte autochtone!

L'Église catholique du Québec accueillera bientôt la première sainte d'origine autochtone de l'histoire.

Kateri Tekakwitha, que plusieurs personnes appellent déjà la sainte de Kahnawake, va officiellement devenir sainte. La date de sa canonisation n'a pas encore été fixée, mais le Vatican a déjà ratifié, le 19 décembre, un décret l'autorisant. Autochtone de la tribu Mohawk, Kateri Tekakwitha est décédée le 17 avril 1680.

Née d'une mère algonquine et d'un père iroquois, Kateri Tekakwitha a été baptisée et éduquée par des missionnaires français. Très jeune, à l'âge de quatre ans, elle a perdu toute sa famille, qui a été emportée par une épidémie de variole. Elle-même fut handicapée et défigurée par la maladie.

Surnommée le lys des Mohawks, Kateri Tekakwitha avait été reccueillie par des membres de sa famille. Avec le temps, elle a affermi sa foi et a demandé à être baptisée. Elle voulait devenir chrétienne. Le jour de Pâques en 1676, son rêve s'est réalisé.

Elle a été baptisée par un jésuite après avoir suivi des cours de catéchèse pendant six mois.

Suite à son baptême, Kateri Tekakwitha a été marginalisée et persécutée par sa famille qui n'acceptait pas sa conversion. Elle s'est alors enfuie et a fondé dans la région de Kahnawake une communauté d'Indiens sur le bord du fleuve Saint-Laurent non loin de la ville de Montréal.

La sainte de Kahnawake a vécu seulement trois ans sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Après sa mort, un culte fervent est né en l'honneur de son nom et de sa vie. Sa tombe est exposée au bord de la voie maritime du fleuve. On lui attribue entre autres d'avoir sauvé la colonie de la destruction parce que la vue de sa tombe avait effrayé les envahisseurs.

Kateri Tekakwitha a été déclarée vénérable par le pape Pie XII le 3 janvier 1943.

Le 22 juin 1980, elle a été béatifiée par le pape Jean-Paul II. Elle est morte à l'âge de 24 ans.

L'affaire Shafia : fin du procès



Le verdict est tombé le 29 janvier dernier pour Mohammad Shafia, son épouse Tooba Yahya et leur fils Hamed. Ils ont été reconnus coupables du meurtre prémédité de quatre membres de leur famille et condamnés à une peine de prison à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Le procès a eu lieu à Kingston, en Ontario, là où les filles Shafia, Zainab (19 ans), Sahar (17 ans), et Geeti (13 ans), ainsi que la première épouse de Mohammad Shafia, Rona, avaient été trouvées noyées dans une voiture, au fond d'une écluse du Canal Rideau. Ces faits, qui remontent au mois de juin 2009, ont été qualifiés par la Couronne de crimes d'honneur.

La famille Shafia, d'origine afghane, s'était installée à Montréal en 2007. Le père trouvait inacceptable le comportement de ses filles qui avaient adopté un mode de vie nord-américain, qui selon lui portait atteinte à l'honneur de la famille. Rona, la première épouse de Mohammad, était vue comme la sympathisante des trois filles. La mort des victimes aurait donc été qualifiée de vengeance.

Le procès a duré trois mois. 58 témoins et 160 pièces à conviction ont été présentés. Pourtant, après seulement 15 heures de délibération, le jury était prêt à prononcer le verdict. Le gouvernement canadien a salué ce verdict. Il affirme que ces crimes « barbares » sont inadmissibles. Selon le gouvernement, ce procès pourrait servir d'exemple pour la justice canadienne en matière de crimes d'honneur.

Le procès a été suivi avec beaucoup d'intérêt dans tout le pays. Certaines personnes se sont vues particulièrement touchées, dont les membres de la communauté afghane au Canada, qui se disent déchirées. Les trois autres enfants de la famille Shafia, dont deux filles de 11 et 19 ans et un garçon de 18 ans, ont été pris en charge par des membres de leur famille élargie. Ils auraient beaucoup souffert psychologiquement depuis la nuit fatidique du 30 juin 2009 et cherchent maintenant à tourner la page.

Mais ce n'est peut-être pas la fin de l'histoire. Les trois accusés ont déjà fait appel de leur verdict de culpabilité. L'autorisation de la Cour d'appel pourrait prendre plusieurs mois.



La nomination de Coulter Osborne annulée

Le juge de la Cour fédérale du Canada, Luc Martineau exige qu'une personne bilingue soit nommée pour arbitrer le conflit qui oppose les employés de Postes Canada à leur employeur. Par cette décision, en date du 30 janvier, il a ainsi annulé la nomination par la ministre du Travail, Lisa Raitt, du juge retraité Coulter Osborne, un unilingue anglophone comme arbitre dans ce conflit. Le juge pense que la décision de la ministre de ne pas choisir une personne bilingue pour jouer ce rôle est déraisonnable. Il rappelle que Postes Canada est une société d'État et est, à ce titre, assujettie aux obligations de la *Loi sur les langues officielles*. Cette décision est saluée par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes qui considère avoir remporté une première victoire. Coulter Osborne avait par ailleurs déjà donné sa démission en novembre parce qu'il trouvait que son rôle ne contribuait pas à l'amélioration de la situation.



Le Canada célèbre les filles

Le Canada se félicite de l'institution de la Journée internationale des filles par l'Organisation des Nations unies (ONU). L'Assemblée générale des Nations unies a en effet décidé, le 19 décembre 2011, de célébrer le 11 octobre de chaque année la Journée internationale des filles. Le Canada a joué un grand rôle dans l'aboutissement de ce processus. Sur un vote unanime de la Chambre des communes, le pays avait pris, le 24 mars 2011, la tête d'une campagne internationale pour la création de cette journée. Le ministre des Affaires étrangères, John Baird a souligné que la célébration de cette journée sera l'occasion pour la communauté internationale de promouvoir les droits des filles. Le gouvernement canadien veut saisir l'occasion de la célébration de la Journée internationale des filles pour renforcer leur autonomie dans la société.



Mugesera expulsé

Léon Mugesera a été expulsé du Canada le 23 janvier. Suite à un long processus judiciaire qui a duré une quinzaine d'années, l'ancien politicien rwandais va désormais faire face à la justice de son pays. Son extradition a été autorisée par la Cour fédérale du Canada, qui a levé le dernier obstacle en refusant de lui accorder un autre sursis comme le demandaient ses avocats. Vice-président du Mouvement républicain national pour le développement et la démocratie au Rwanda au moment des faits, il est accusé d'avoir incité la population hutue à s'opposer à celle tutsie dans un discours public qu'il avait prononcé en 1992. Au lendemain de son renvoi à son pays d'origine, le ministre de l'Immigration Jason Kenney a déploré le temps qu'a duré le processus d'expulsion de Léon Mugesera. Il a aussi annoncé que le gouvernement Harper allait rendre plus facile la politique d'expulsion du Canada.



L'école est un lieu de savoir.

Certains y vont et arrivent à s'y plaire mais d'autres peuvent être très vite dégoutés. Pour ces derniers, l'environnement éducatif devient un enfer à cause de l'agressivité et du harcèlement dont ils sont victimes de la part de certains de leurs camarades.

Selon certaines statistiques, 25 % des enfants sont victimes d'intimidation dans le monde. Au Canada, une étude réalisée à Toronto a montré que c'est 10 % des étudiants qui sont violentés ou agressés par leurs camarades. Il y aurait 3,47 % plus d'intimidateurs au secondaire. Selon ces mêmes données, un geste d'intimidation est posé au Canada toutes les sept secondes. Le phénomène prend de l'ampleur et cause beaucoup de dommages au sein de la population et encore plus au niveau des jeunes.

25 %
des enfants sont victimes d'intimidation dans le monde

D'après une enquête portant sur l'intimidation chez les garçons et les filles, réalisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2002, le Canada occupe la 27e place en matière d'intimidation chez les jeunes parmi les 35 pays ayant participé. Mais ce phénomène devient de plus en plus grave, en témoigne la médiatisation autour. La personne qui la subit vit dans la peur et se sent humiliée.

Une définition adoptée le 12 décembre 1997 par la Fédération des médecins résidents du Québec définit l'intimidation comme « un comportement ou une parole de la part d'une personne qui utilise une situation de pouvoir pour troubler, gêner ou influencer les actes ou les idées d'une autre personne. »

Dans les écoles, il est fréquent de voir des enfants qui sont constamment terrorisés par certains de leurs camarades qui se retrouvent en position de force. C'est donc un abus de pouvoir de la part de l'enfant agresseur. Les intimidateurs sont souvent des personnes qui se cachent derrière leurs faiblesses.

LES RAISONS DE CE PHÉNOMÈNE

> Les psychologues affirment que la plupart des intimidateurs le font pour combler un manque. Une étude sur le sujet, publiée dans la revue *Archives of Pediatrics & Adolescent Medecine* permet d'identifier quelques éléments qui participent à l'intimidation chez les jeunes. Parmi ceux-ci, on peut citer l'environnement familial, le soutien affectif et la télévision.

> L'une des premières raisons qui pousse une personne à intimider ses camarades est la recherche de pouvoir et le désir de se faire valoriser par d'autres. Mais certains jeunes deviennent aussi agressifs après avoir été eux-mêmes des victimes ou parce qu'ils ont été confrontés à la violence dans leur environnement. L'intimidation peut aussi parfois cacher chez l'intimidateur des troubles comportementaux ou sociaux comme l'hyperactivité, le manque d'empathie, le manque d'encadrement parental ou des difficultés scolaires. L'intimidateur cherche alors à cacher ses handicaps en étant agressif.

LES DIFFÉRENTES FACETTES DE L'INTIMIDATION

> [illegible]

LA VIOLENCE PHYSIQUE

> C'est l'une des formes d'intimidation les plus communes. L'intimidateur fait usage de la force physique pour humilier son camarade. Dans les écoles, on peut voir des bastonnades d'un élève par un autre. Parfois, c'est tout un groupe qui attaque un élève pour lui faire peur. Dans ce cas, les moyens utilisés sont les coups de poing, les coups de pieds, les bousculades, les bastonnades, le vol des biens etc. Cette forme d'intimidation peut entraîner des blessures à l'intimidé et endommager ces objets lui appartenant.

UNE VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

> Cette forme d'intimidation peut être d'ordre verbal ou social. Elle est verbale quand elle est caractérisée par des comportements dénigrants comme le fait de faire des commentaires sur l'apparence d'une personne, de se moquer de lui ou de sa façon de parler etc. Sur le plan social, l'intimidation se manifeste par les fausses rumeurs sur une personne, son exclusion du groupe ou par le fait de l'ignorer complètement. L'intimidation psychologique peut conduire une personne à l'isolement.

Le Journal

ADRESSE :

C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Sans frais : 1 (800) 523-3355
Courrier électronique :
administration@la-liberte.mb.ca

ÉQUIPE :

Directrice : **Sophie Gaulin**
Coordonnatrice : **Lysiane Romain**
Journaliste : **Wilgis Agossa**
Graphiste : **Françoise Génuit**
Secrétaire : **Roxanne Bouchard**

ARTS ET CULTURE

Un cours pas comme les autres



L'Université américaine Rutger propose une nouvelle matière à ses étudiants. Des étudiants de l'Université, située dans l'État du New Jersey, peuvent désormais étudier la vedette du hip-hop, Beyoncé. Le professeur Kevin Allred a accepté d'enseigner ce cours dans le cadre du programme d'étude sur les femmes et le genre. Pendant ce cours, les étudiants regardent des clips de la star du pop et étudient l'impact mondial de son image et de sa musique. Les questions qui touchent à la politique sexuelle, au genre et à l'ethnie sont étudiées à travers les œuvres et la carrière de l'artiste. Le cours comprend aussi des séances de discussion sur d'autres artistes. Le mari de Beyoncé, Jay-Z fait aussi l'objet d'un cours intitulé Sociologie du Hip-Hop, à l'Université de Georgetown, dans l'État de Washington.

Caractéristiques possibles de l'intimidateur :

- Il a soif de pouvoir ;
- Il domine par sa taille, sa force ou son âge ;
- Il a une mauvaise estime de soi ;
- Il a aussi été victime d'intimidation ;
- Il désire attirer l'attention ;
- Il connaît et se sert du point faible de sa victime ;
- Il fait partie du groupe social dominant.

Caractéristiques possibles de l'intimidé :

- Il est timide et préfère rester dans son coin ;
- Il préfère la lecture aux jeux brutaux ;
- Il semble différent des autres ;
- Il est issu d'un milieu pauvre ;
- Il vit avec un handicap physique ou mental.

DES CONSÉQUENCES PARFOIS GRAVES

> Même si pour l'agresseur cela peut représenter un jeu, l'intimidation peut avoir de grandes conséquences sur la victime et même sur son entourage à long terme. Des actes d'intimidation entraînent chez la victime la perte de l'estime de soi et une grande peur. L'enfant devient aussi timide et a du mal à s'exprimer en public ou même devant ses camarades.

> Une étude réalisée par Pepler et al en 2002 révèle qu'on observe un plus grand risque de consommation de drogues et d'alcool dans le futur chez ceux qui ont été victimes d'intimidation. De plus, 60 % des garçons qui intimident à l'école primaire auraient un dossier criminel à l'âge de 24 ans.

> Des enfants victimes d'actes d'intimidation ont avant tout le dégoût de l'école. Ils se désintéressent subitement de l'école. La victime d'intimidation n'a plus le courage de prendre l'autobus scolaire. Elle veut être accompagnée par ses parents à l'école. Ceci lui donne une certaine confiance en elle pour un temps. La victime peut aussi devenir anxieuse, ou se sentir inutile. Tout ceci peut causer une dépression et par la suite des pensées suicidaires. C'est le cas de la jeune adolescente Marjorie Raymond, âgée de 15 ans et qui fréquentait l'école Gabrielle-le-Courtois en Gaspésie, au Québec. Elle s'est suicidée le 28 novembre dernier après avoir été victime d'intimidation pendant plusieurs années.

ÉCOUTER LES VICTIMES ET LES AIDER!

> Les [illegible] d'intimidation ont besoin de ressentir l'affection et la confiance de leurs parents [illegible] de leurs enseignants. Certains évitent d'informer leur entourage des actes dont ils sont [illegible] tandis que d'autres veulent en parler afin qu'on les aide à trouver une solution. [illegible] cas ou dans l'autre, les enfants ont besoin d'être écoutés. L'écoute permet à l'enfant [illegible] voir un peu plus de confiance en lui.

Mais l'écoute [illegible] suffit pas. Il faut aider les victimes d'intimidation à vaincre cette peur [illegible] parents et les enseignants ont un grand rôle à jouer pour le rétablissement physique et p[illegible]chique d'un enfant victime d'intimidation.

Selon les [illegible] de la mère de Marjorie Raymond, sa fille lui avait souvent dit ce qu'elle [illegible] disait souvent qu'elle en avait marre d'aller à l'école. Sa mère avait informé l'admin[illegible] son école mais rien de concret [illegible] jusqu'à ce que sa fille ne décide [illegible]

TECHNOLOGIE

Roll With It

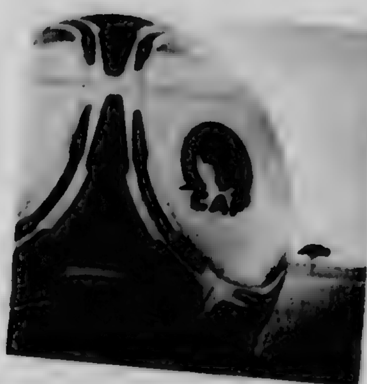


Jordan Gabrielle, un jeune originaire de Régina, en Saskatchewan, a développé une application qui est en vente depuis la fin du mois de décembre dernier à la boutique Apple. Dans son jeu qu'il a appelé *Roll With It*, le jeune saskatchewannais de 16 ans fait courir un hamster nommé Benny dans une série de labyrinthes différents les uns des autres. Il a dû travailler pendant deux mois avant de finir son projet et d'avoir l'autorisation d'Apple pour la vente.

L'adolescent a affirmé qu'il avait développé cette application juste parce qu'il savait qu'il en était capable. En une semaine environ, le jeu a été acheté par une centaine de personnes. Jordan Gabrielle, qui termine cette année sa onzième et sa douzième année scolaire, partage les gains de chaque téléchargement avec un Israélien qui l'a aidé sur le projet.

SPORT

Victoire aux Zambiens



Les Chipolopolos de la Zambie sont les vainqueurs de la 28e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 2012). Ils ont ainsi remporté pour la toute première fois ce trophée continental. La finale a opposé l'équipe zambienne aux Éléphants de la Côte d'Ivoire le 12 février au stade de l'amitié de Libreville, au Gabon. Cette victoire a tout un sens pour les Zambiens qui avaient perdu en 1993 tous les joueurs de leur équipe nationale dans un accident d'avion survenu à Libreville, alors qu'ils s'en allaient jouer un match éliminatoire pour la CAN. La Côte d'Ivoire, deuxième de la compétition n'a pas démérité. Les deux équipes sont restées sur un score nul jusqu'à la séance de tirs au but. L'équipe zambienne a marqué 8 tirs contre 7 pour les Ivoiriens.



La Syrie en état de siège

La situation devient de plus en plus critique en Syrie. Face à la recrudescence de la violence qui a fait environ 200 morts en une semaine, la Ligue arabe a suspendu le 28 janvier dernier, sa mission d'observation dans le pays.

L'organisation avait envoyé, le 26 décembre, 165 observateurs qui avaient pour mission de faire le constat de la situation dans le pays afin de déterminer les responsabilités. Depuis le 28 janvier, ils ont reçu l'ordre de cesser leurs activités jusqu'à ce que leur mission soit réévaluée par la Ligue arabe.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Elaraby, a tenu responsable le régime de Bashar al-Assad de l'escalade de la violence dans le pays. Il a affirmé que Damas a recours à l'armée en complète violation de ses engagements à mettre fin à la répression qui sévit dans le pays depuis presque onze mois.

Le 31 janvier, l'Organisation des Nations unies (ONU) a examiné un projet de résolution présenté par la Ligue arabe demandant au président Bachar al-Assad de mettre fin aux violences et de quitter le pouvoir.

La Russie, quant à elle, s'oppose à ce projet. Son représentant à l'ONU, Vitali Tchourkine, a annoncé qu'il n'allait pas voter un texte que son pays rejette.

Le 2 février, un nouveau projet de résolution de la crise a été déposé sur la table des membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Le nouveau texte a été conçu pour contenter la Russie. Le nouveau plan est le fruit des négociations entre les ambassadeurs des 15 pays membres du Conseil. Ce texte ne fait plus aucune référence au départ du président de la Syrie, Bachar al-Assad.

Le nouveau texte écarte aussi le transfert de pouvoir de Bachar al-Assad à son vice-président comme l'avait proposé la Ligue arabe dans le cadre de sa proposition de sortie de crise rejetée par Damas. Les sanctions économiques décidées par la Ligue arabe contre Damas en novembre 2011 ont aussi été annulées de même que l'idée d'une intervention militaire de l'ONU, comme c'était le cas en Lybie. Malgré cela, la Russie et la Chine ont voté contre la nouvelle résolution le 4 février au grand désarroi des autres nations.

Les rebelles chassent la Croix-Rouge



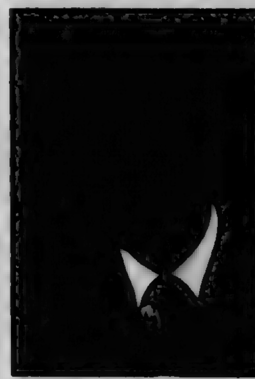
En Somalie, les travailleurs de la Croix-Rouge sont sous la menace des rebelles islamistes somaliens shebab. Ces derniers ont interdit, depuis le 30 janvier, au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de travailler dans les zones qui se trouvent sous leur contrôle.

Dans un communiqué, ce regroupement affilié à Al-Quaïda a souligné qu'il avait décidé de mettre fin au contrat du CICR. Les shebab avancent que l'organisation humanitaire avait distribué de la nourriture avariée aux populations. De plus, ils affirment que le CICR a accusé à tort les moudjahidine d'empêcher les distributions de vivres dans la région.

Le CICR, qui était l'une des rares organisations humanitaires travaillant encore dans les régions contrôlées par les shebab, avait par ailleurs annoncé le 12 janvier la suspension de l'aide alimentaire destinée à plus d'un million d'habitants dans le centre et le sud de la Somalie en raison des entraves des rebelles shebab. Selon les responsables de l'organisme, la délégation avait des difficultés à acheminer des vivres dans les régions de Shabelle et de Galgadud depuis la mi-décembre. Le chef de la délégation du CICR en Somalie, Patrick Vial, avait aussi annoncé que cette suspension allait se poursuivre jusqu'à ce que les autorités qui contrôlent la région ne garantissent que la distribution pourra se faire en toute sécurité et que toutes les personnes dans le besoin pourront être servies.

Malgré sa décision, le CICR avait continué ses activités en aidant les populations à avoir accès à l'eau potable et aux soins de santé dans la région. Le 2 février, l'organisme a déclaré qu'il regrettait la décision prise par les shebab en Somalie. L'agence humanitaire a aussi annoncé qu'elle aimerait toujours aider les Somaliens qui souffrent de la crise alimentaire à améliorer leurs conditions de vie et à renforcer leur accès aux soins de santé.

La Somalie est en état de guerre civile depuis 20 ans et les Nations unies craignent toujours que quelque 250 000 Somaliens ne meurent de faim.



Un nouveau président pour l'Union africaine

Le président béninois, Boni Yayi, a été choisi par ses pairs de l'Afrique de l'Ouest pour présider aux destinées de l'Union africaine (UA) pour la prochaine année. Cette décision a été prise lors du 18e sommet de la conférence des chefs d'États et de gouvernements qui s'est déroulé à Addis-Abeba en Éthiopie du 29 au 30 janvier.
Boni Yayi remplace à ce poste le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasopo. Faute de consensus lors de l'élection, la présidence de la Commission de l'UA quant à elle sera assurée par son vice-président, le Kenyan Erastus Mwencha jusqu'à la prochaine rencontre prévue en juin.
Au cours de cette rencontre, les dirigeants des 54 pays d'Afrique ont axé leurs discussions sur les obstacles à surmonter pour l'accroissement du commerce en Afrique. Le thème du 18e sommet était « Promouvoir le commerce intra africain ».



Duvalier toujours poursuivi

L'ancien président haïtien Jean-Claude Duvalier sera jugé pour corruption. C'est ce qu'a décidé le 30 janvier le juge d'instruction haïtien Carvès Jean. Après une enquête qui a duré environ un an, il a conclu que le délai de prescription pour juger Jean-Claude Duvalier pour les crimes contre la personne qui se sont produits pendant qu'il était au pouvoir était arrivé à son terme. Il a par ailleurs souhaité que l'ancien dictateur soit jugé pour corruption devant un tribunal spécial qui s'occupe le plus souvent des infractions mineures. Jean-Claude Duvalier est soupçonné d'avoir détourné une somme comprise entre 300 millions $ et 800 millions $ dont il se serait servi pour financer sa vie en exil pendant 25 ans. La date du procès n'a pas encore été fixée. Si l'ancien dirigeant est reconnu coupable, il sera passible de cinq ans de prison.

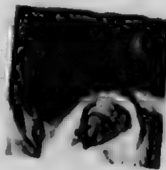


Naufrage du Costa Concordia

Le Costa Concordia, un navire de croisière italien, a échoué le 13 janvier près de l'île de Giglio dans le nord-ouest de l'Italie. Le paquebot avait à son bord 4 229 passagers, dont plus de 3 000 touristes originaires de différents pays. Ce navire était parti de Civitavecchia, en Italie, pour un voyage d'une semaine sur la mer méditerranée. Le navire a coulé après avoir heurté un rocher. Selon la marine militaire, ce naufrage est dû à une erreur de pilotage. Elle affirme que le commandant du Costa Concordia, Francesco Schettino, pilotait le navire trop près de l'île. Il a été arrêté le 14 janvier et est accusé d'homicides multiples, de naufrage et d'abandon du navire. Au total 17 corps ont été retrouvés. 15 autres personnes sont toujours portées disparues. La compagnie Costa Croisière a proposé une somme d'environ 14 500 $ par passager ainsi que le remboursement du voyage pour dédommager les victimes.

Un monde de fous!

Né dans un train



Une jeune femme de 31 ans a donné naissance, le 16 janvier, dans un train alors qu'elle se rendait à Manhattan, aux États-Unis. La jeune femme du nom de Rabita Sarkar était déjà dans le train avec son mari Aditya Saurabh quand elle a ressenti les premières contractions. Le conducteur du train qui a été informé de la situation a décidé de ne plus faire d'arrêt jusqu'à la dernière station qui se trouvait sur la 33e rue, au cœur de Manhattan, afin de permettre à la femme d'accéder à un hôpital.
Mais peu avant l'arrivée du train en gare, la jeune femme avait accouché. Elle aurait reçu l'aide d'une passagère pour accoucher. L'équipe médicale qui était présente à la gare a aussitôt pris soin du bébé et de la mère. Ils ont été transportés à l'hôpital et sont tous les deux en bonne santé

Des lentilles de contact pour un éléphant



Win Thida, un éléphant d'un zoo situé à Amsterdam, aux Pays-Bas, porte désormais des lentilles de contact. Les responsables du zoo Artis ont annoncé à travers un communiqué publié sur son site Internet le 30 janvier que l'animal est devenu le tout premier pachyderme en Europe à porter des verres de contact. Selon les responsables du zoo, l'éléphant âgé de 44 ans s'était blessé à l'œil gauche avec une branche en jouant avec ses semblables. Après l'accident, son œil pleurait continuellement. Les vétérinaires qui l'ont soigné ont constaté que sa cornée avait été endommagée et que l'animal souffrait. La pose de la lentille a duré environ une heure.

Triste fin pour un serpent



Un serpent a été trouvé mort le 27 janvier dans le nord d'Israël après avoir passé un mauvais quart d'heure dans la bouche d'un bébé de 13 mois. La mère du petit Imad, Ghadir Aleeyan avait laissé son fils pendant quelques minutes afin de lui préparer son lait. Jetant un coup d'œil dans sa direction, elle a vu que son enfant avait dans sa bouche un serpent. Ghadir Aleeyan a affirmé qu'elle n'en revenait pas et qu'elle a crié, prise de panique. Alertés par les cris, des membres de la famille ainsi que des voisins ont accouru, mais personne n'avait osé intervenir avant que l'un des voisins ne se décide d'enlever le serpent presque mort de la bouche du bébé. Imad a été conduit à l'hôpital où les médecins ont constaté qu'il n'avait pas été mordu par le serpent, qui était selon eux en hibernation.

Le Club de Bicolo

Une fois par mois, dans les pages de *La Liberté*.

LA MÉTÉO

Génie de la météo

Réponds à chaque question en encerclant la lettre qui correspond à la bonne réponse. Si tu as bien répondu, tu devrais obtenir un mot que tu connais en mettant bout à bout les lettres encerclées.

1. Chaque jour, sur la Terre, il y a environ

   a) 400 orages b) 4 000 orages
   c) 40 000 orages

2. En Australie, les willy-willy sont

   l) des ouragans m) des kangourous
   n) des fermiers très bougons

3. Les plus gros grêlons peuvent atteindre la taille

   g) d'une balle de golf h) d'une bille
   i) d'une balle de tennis

4. Les nuages très élevés dans le ciel sont appelés

   k) citrus l) virus m) cirrus

5. Un cyclone, c'est

   a) un ouragan b) un clown très agité
   c) la copie d'un clown

6. Les vents accompagnant une tornade peuvent atteindre

   s) 200 km/h t) 500 km/h u) 350 km/h

Solution : ___ ___ ___ ___ ___ ___

Météo en folie

À l'aide du code, déchiffre ce qu'annonce la pauvre météorologue.



SOLUTIONS

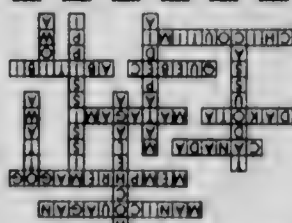
GÉNIE DE LA MÉTÉO : Climat

MÉTÉO EN FOLIE : Beau et chaud ce matin, puis tempête de neige suivie de grésil et de pluie. Demain, orages et retour de la canicule.

HÉRITAGE AMÉRINDIEN : Raquettes, sirop d'érable, la crosse, canot d'écorce, tabac.

LE CODE DU VIEUX SAGE : Venez fumer avec moi le calumet de paix!

LIEUX AMÉRINDIENS :



CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Festival de cinéma

Le langage du 7e Art

Le Centre d'arts médiatiques pour jeunes, *Freeze Frame,* ouvre les portes de son Festival de cinéma international, du 4 au 11 mars prochain au Centre culturel franco-manitobain pour apprendre aux enfants de tous âges le langage du 7e Art.

William SINEUX

Les salles obscures vont devenir un lieu d'apprentissage de la langue du 7e Art pour la jeunesse winnipégoise anglophone et francophone le temps du Festival *Freeze Frame.*

Freeze Frame est un Centre d'arts médiatiques pour jeunes qui organise son 16e Festival international du film pour enfants et qui aura lieu du 4 au 11 mars prochains pour la première fois au Centre culturel franco-manitobain.

Un cinéma ludique et divertissant

« Le film est la nouvelle langue universelle et nous voulons avec ce Festival de cinéma sensibiliser et éduquer les jeunes sur ce nouveau langage, témoigne la directrice générale du *Freeze Frame,* Anna Hovland.

« Notre mission est d'éduquer et fournir de nouvelles connaissances en cinéma et en arts médiatiques pour que les jeunes acquièrent une approche critique sur ce qu'ils peuvent voir en vidéo et mieux comprendre le message d'un film. »

Durant le festival de cinéma les jeunes comme les adultes pourront découvrir 25 films, courts ou longs métrages, documentaires ou animations, sujets réalistes ou fantastiques, plus de 40 projections et 150 heures d'ateliers en français et en anglais.

« À une époque où Internet est roi et où il n'y a plus de frontières et de limites à la production visuelle, il est important de sensibiliser les enfants à comprendre ce qu'ils voient », ajoute Anna Hovland.

Déménagement au CCFM

Pour la première fois de son histoire, le Festival se déroulera principalement au Centre culturel franco-manitobain avec quelques projections à la Cinémathèque de Winnipeg, rue Arthur.

« Nous avons cette année déménagé nos bureaux et l'emplacement du festival, de Place Portage au Centre culturel franco-manitobain car il était important pour nous de mettre davantage l'accent sur le français et être plus proche de la communauté artistique, dans un édifice justement dédié aux arts, avec plus de passages et de visites », explique le directeur artistique du Festival, Jim Sanders.

Une journée intégralement en français sera ainsi organisée le 5 mars, avec des projections en français suivies de débats.

« Des cinéastes viendront en personne pour présenter leurs films et répondre aux questions des enfants, explique la directrice de *Freeze Frame,* Anna Hovland. L'objectif est de sélectionner des films qui inspirent les enfants afin qu'ils réfléchissent sur ce qu'ils voient et susciter des questions. »

Par exemple, ***Les Boxeuses de Kaboul,*** film dans lequel un groupe de jeunes filles tentent leur chance pour participer aux Jeux olympiques de 2012 en défiant les traditions afghanes, est un des films présenté lors du festival. Le réalisateur Ariel Nasr sera présent pour répondre aux questions à la suite du film mais aussi pour des ateliers pour des professionnels du cinéma sur les défis de la réalisation dans un pays étranger.

Le film français ***À Pas de loup*** sera présenté quant à lui à l'ouverture du festival avec aussi la présence du réalisateur, Olivier Ringer, qui apportera son expérience sur la réalisation avec des jeunes acteurs.

« Éduquer, célébrer et divertir sont donc nos maitres mots, déclare Jim Sanders. C'est pourquoi nous avons aussi mis l'accent sur la diversité avec des films qui viennent de partout dans le monde. »



photo : William Sineux

Anna Hovland et Jim Sanders.

Les films seront ainsi présentés en version originale avec des sous-titres en français ou en anglais selon le cas.

Ateliers pratiques

Le festival est aussi l'occasion pour enfants et adultes de participer à des ateliers pratiques et mettre à l'épreuve leur imagination.

« Sans le savoir, les enfants sont les meilleurs cinéastes au monde , déclare Jim Sanders. Ils ont une imagination et une productivité débordantes et nous font des choses incroyables lors de ces ateliers. »

Ils pourront en effet créer des animations à partir de photos qu'ils auront prises d'eux, jouer avec des films interactifs et utiliser une multitude de nouvelles technologies pour exprimer leur sens artistique.

En plus du festival annuel, des ateliers de ce type sont présents à l'année longue pour les écoles de la région.

Enfin, comme tout festival, un jury jugera les films, et pas des moindres.

« Les films du festival, réalisés par des adultes seront jugés par des jeunes âgés de 9 à 14 ans, explique Anna Hovland. Le but est une fois de plus de donner une voix aux enfants et un moyen de s'exprimer. Ils vont, comme tous les jurys du monde entier décerner des prix.

« Et les films réalisés par des jeunes seront pour leur part jugés par des adultes afin qu'ils puissent s'améliorer avec de précieux conseils. L'échange de commentaires et de jugements entre ces différentes générations promet d'être très intéressant », conclut Anna Hovland.

Plus d'informations : http://www.freezeframeonline.org.

LITTÉRATURE

Entre la parole et l'écrit

Qu'arrive-t-il lorsqu'un auteur publié et une raconteuse chevronnée collaborent écrire un recueil de contes? Eveline Ménard et Bertrand Nayet racontent.

Daniel BAHUAUD

« Si parfois j'écris, c'est en fonction de l'oralité, lance la raconteuse montréalaise, Eveline Ménard. Ce sont des notes que je griffonne pour mieux orienter ma pensée lorsque je me prépare à raconter une histoire. Alors, j'étais ébahie quand l'Alliance française et la Maison Gabrielle-Roy m'ont proposé de collaborer avec l'auteur franco-manitobain, Bertrand Nayet, pour *écrire* des contes. Écrire de façon littéraire, c'est du nouveau pour moi. Mais c'est très excitant. »

Le projet ***Regards croisés*** invite les deux créateurs à s'aventurer sur un nouveau terrain littéraire, en composant un recueil de contes. Si le défi est important pour Eveline Ménard, il est tout aussi important pour l'auteur en résidence à la Maison Gabrielle-Roy, Bertrand Nayet.

« Je sors, moi aussi, de mes balises habituelles, indique le Franco-Manitobain. Les contes que j'ai écrits dans le passé étaient plus traditionnels. Ceux-ci seront bien plus contemporains et éclatés. De plus, si j'ai déjà écrit trois contes pour *Regards croisés*, je n'ai pas fait ce travail en solitaire. Eveline Ménard et moi avons discuté et élaboré ensemble une histoire cadre dans laquelle se dérouleront les contes que nous écrirons de façon indépendante. Tous nos personnages habiteront le même univers. »



photo : Gracieuseté Eveline Ménard

Eveline Ménard.



photo : Daniel Bahuaud

Bertrand Nayet.

En outre, chaque membre du duo tient compte des thèmes de l'autre.

« Cette aspect là de notre collaboration est facile, lance Eveline Ménard. Quand j'ai lu les écritures de Bertrand Nayet, je me suis dit, «Ça, c'est fait pour moi». Je reconnaissais des parties de son univers créatif qui me rejoignaient. C'était même particulier, étant donné qu'à l'époque, je ne savais pas que j'allais collaborer un jour avec son auteur! »

Bertrand Nayet a également été touché par cette « synchronicité intéressante » « L'influence d'Eveline Ménard s'est déjà manifestée, dans la mesure où l'un des personnages joue de la flûte, comme Eveline, mentionne Bertrand Nayet. Chose curieuse, au moment où j'ai inventé le personnage, j'ignorais qu'Eveline était musicienne! »

Un des filons du recueil sera que les contes raconteront des histoires franco-manitobaines. « Les lieux seront d'ici, alors les contes auront une saveur décidément de chez nous, explique Bertrand Nayet. Or la visée des textes est plus universelle, dans la mesure où on veut parler de ce qui fait un humain, plutôt qu'un Franco-Manitobain. N'empêche que certaines de mes préoccupations, notamment le métissage des cultures, l'ouverture vers les autres et le voyageur – celui qui par vers l'inconnu et l'autre – sont issus de ma culture franco-manitobaine. »

Malgré sa préoccupation littéraire, *Regards croisés* sera également doté d'une composante orale : un disque compact.

« Nous nous inspirons de l'auteur-compositeur-interprète, Fred Pellerin, qui a publié ses contes avec un album, explique Bertrand Nayet. Vu que le conte est à la base une forme littéraire inspiré du monde oral, cela nous semblait naturel. Pour moi, ce sera vraiment du nouveau. Si Eveline se retrouvera dans son élément lors de l'enregistrement de nos contes, moi, j'aurai un peu plus de travail à faire. Mais j'aime et j'ai fait du théâtre. Je me rassure en me disant que ce sera semblable. »

Regards croisés sera publié en 2013.

(1) Le public est invité à assister à Village, une présentation orale d'Eveline Ménard, qui aura lieu le 23 février à 20 h à la Maison Gabrielle-Roy. L'entrée est gratuite.

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

23 et 24 février • Journées francophones au Festival du Voyageur.

29 février • Championnat divisionnaire de basketball (7e et 8e).

1er et 2 mars • Festival Manipogo (5e et élèves de JMCA).

7 et 8 mars • La Descente (11e et 12e).

8 mars • Pièce du Cercle Molière : *Le dîner de cons.* (7e - 12e).

POUR LES PARENTS

22 février • Soirée fléchée à l'École communautaire Réal-Bérard.

COMMISSION SCOLAIRE

29 février • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.

21 mars • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au Centre de formation (81, chemin Quail Ridge, Winnipeg). 19 h.

CONGÉS

16 mars • Journée de perfectionnement professionnel ou d'administration. Pas de classes.

26 au 30 mars • Semaine de relâche.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires?
C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 212, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*
Ou encore, contactez l'agent de communication, Réal Durand, au bureau divisionnaire (878-4424, poste 282).

www.dsfm.mb.ca



DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

■ VOX POP

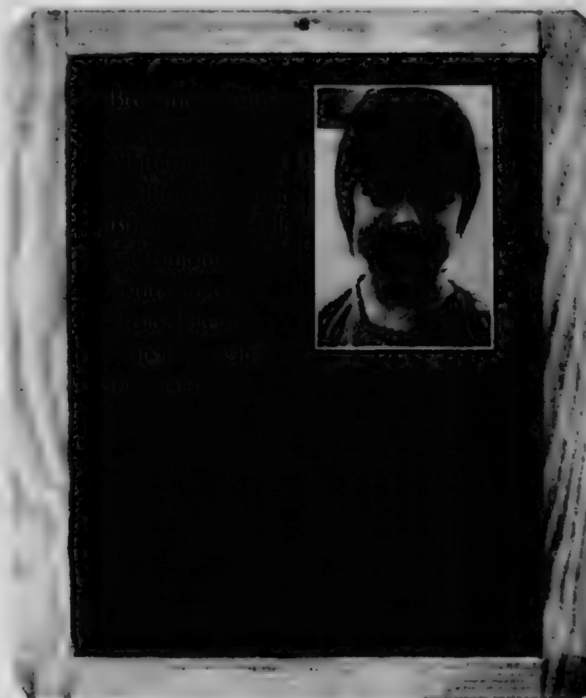
Une Saint-Valentin pour les profs

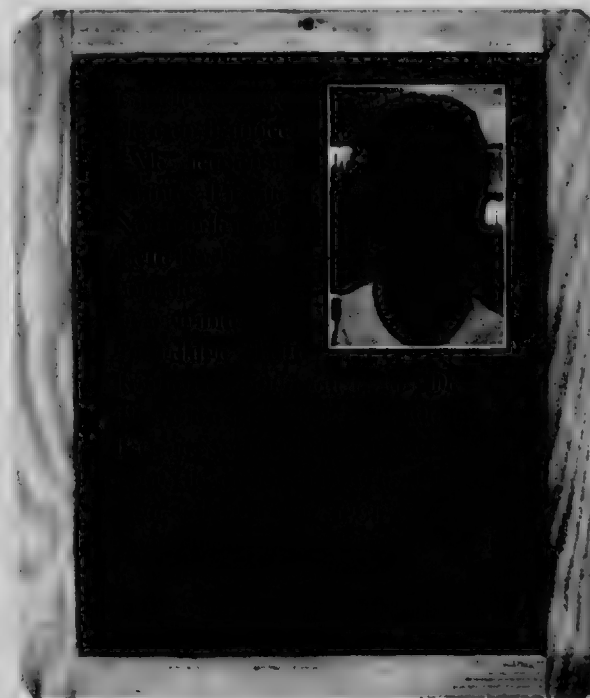


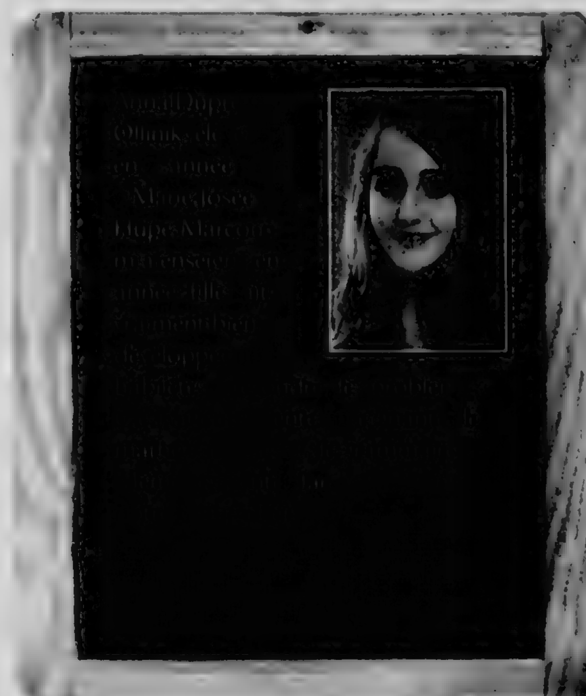
Daniel BAHUAUD
PARC WINDSOR

Du 12 au 18 février, les élèves, parents et enseignants du Canada ont fêté la Semaine d'appréciation des enseignants. (1) Partout au pays, y compris au sein de la Division scolaire franco-manitobaine, les élèves remerciaient leurs profs pour leur contribution à leur réussite scolaire. Cédons la parole à des élèves de l'École Lacerte...

(1) *La Semaine d'appréciation des enseignants a été conçue en 1988 par la Fédération canadienne des associations foyer-école, organisme à but non lucratif composé de parents bénévoles.*









■ COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY

Pour de nouvelles habiletés

Daniel BAHUAUD
ÎLE-DES-CHÊNES

Le Collège régional Gabrielle-Roy (CRGR) a eu le plaisir de recevoir, le 26 janvier dernier, 28 élèves ayant des besoins spéciaux, qui se sont donnés à cœur joie à un atelier de hockey de salon, suivi d'un match amical.

L'activité était coordonnée par les Jeux olympiques spéciaux du Manitoba (JOSM), dans le cadre de son programme scolaire, et a réuni des jeunes de huit écoles de la province, tant françaises, qu'anglaises ou d'immersion, y compris deux élèves du programme d'Habiletés de vie au secondaire du CRGR. Les ateliers étaient animés par l'ancien entraineur provincial de l'équipe de hockey de salon des JOSM, Gerry Scott.

« Je me suis bien amusé, déclare l'élève en 9e année, Robert Lussier. On a appris à bien faire des tirs, à se passer le disque et à manier le bâton. J'ai même compté deux buts. C'était la deuxième que je jouais avec des jeunes lors d'une activité organisée par les Jeux olympiques spéciaux. En novembre, on est déjà allé jouer au basket-ball à Winnipeg. Je me suis fait de nouveaux amis. »

L'orthopédagogue pour le programme Habiletés de vie du CRGR, Ginette Cadieux, se dit également satisfaite de l'évènement.

« L'activité a été un succès, affirme-t-elle. Les élèves ont eu la chance de développer de nouvelles habiletés sportives ou de les améliorer. La rencontre leur a aussi permis de créer ou de renouer des liens entre eux, ce qui est souvent tout aussi important. Tout le monde a bien participé et s'est bien amusé. Le CRGR est fier d'avoir accueilli les JOSM. »

La directrice du programme scolaire des JOSM, Colleen Lowdon-Bula, estime que ces rencontres sportives peuvent être bénéfiques. « Notre programme scolaire existe depuis 2000, explique-t-elle. Au fil des années, nous nous sommes rendu compte que nos ateliers ont un impact très positif. Souvent, les jeunes deviennent plus confiants, non seulement sur le terrain de jeu mais dans la salle de classe. Ils acquièrent également d'importantes habiletés sociales qui contribuent à leur développement personnel. De plus, plusieurs athlètes de notre équipe olympique provinciale ont été initiés à notre organisme par le biais du programme scolaire. Ce qui n'est pas mal non plus! »

Le programme d'Habiletés de vie est offert aux élèves éprouvant un retard cognitif sévère et qui, par conséquent, ont besoin d'une programmation individualisée. Au niveau élémentaire, les élèves sont intégrés à la salle de classe. Au secondaire, ils suivent, selon leurs habiletés et talents particuliers, des cours réguliers, ainsi qu'une programmation d'expérience au travail et de développement académique. « Nos élèves sont avec nous jusqu'à l'âge de 21 ans, explique Ginette Cadieux. L'objectif est de les aider à se doter le plus possible d'une vie autonome. »

Douze élèves de la DSFM font partie du programme Habiletés de vie, dans les écoles Gabrielle-Roy, Pointe-des-Chênes, Réal-Bérard et Gilbert-Rosset, ainsi qu'au Centre scolaire Léo-Rémillard et au Collège Louis-Riel.



photo : Gracieuseté Collège régional Gabrielle-Roy

Robert Lussier.

■ ARTS VISU

Dessinateurs en herbe



photo : Daniel Bahuaud

Ruby Bruce et Halley Ducharme.

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Des élèves de l'École communautaire Aurèle-Lemoine, de l'École Pointe-des-Chênes et du Collège Louis-Riel ont suivi, les 14 et 15 février, des ateliers de dessin à la sanguine avec l'artiste André Michel.

Les ateliers, qui se sont déroulés au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), ont permis aux adolescents de la 8e à la 10e année de se familiariser avec les techniques propres à la sanguine, c'est-à-dire de couleur terracotta brun-rouge.

« La sanguine donne une douceur et une volupté qui conviennent particulièrement aux peintures murales, mais le plus souvent, c'est un papier blanc cassé de ton chaud que les artistes utilisent comme support, explique le Français, André Michel, qui était de passage à Saint-Boniface. Je me suis servi de la sanguine pour décrire la vie quotidienne des Innus, autochtones avec lesquels j'ai vécu pendant 15 ans. La terre rouge permettait aux Premières Nations de se maquiller le visage pour des cérémonies ou partir en guerre, d'où l'expression peau "rouge". »

Les élèves ont pour leur part indiqué leur appréciation pour ce médium inhabituel, ainsi que pour les conseils prodigués par André Michel. « C'est la première fois que j'ai pu recevoir une formation d'un artiste de son calibre, indique une élève en 10e année à l'École communautaire Aurèle-Lemoine, Halley Ducharme. Grâce à ses conseils, j'ai vite compris l'utilité et la beauté de ne pas tout à fait centrer les objets ou personnes qu'on dessine, et de bien remplir l'arrière-plan de son dessin. J'aime beaucoup dessiner et je sais que je vais tenir compte des suggestions à l'avenir. »

Élève en 8e année à l'École communautaire Aurèle-Lemoine, Ruby Bruce est du même avis. « Ce que j'ai surtout retenu, c'est l'effet produit par des ombres bien faites, explique-t-elle. Surtout en sanguine. L'effet est plus vivant. Je n'avais pas l'habitude de trop travailler mes ombres, mais je vais commencer! »

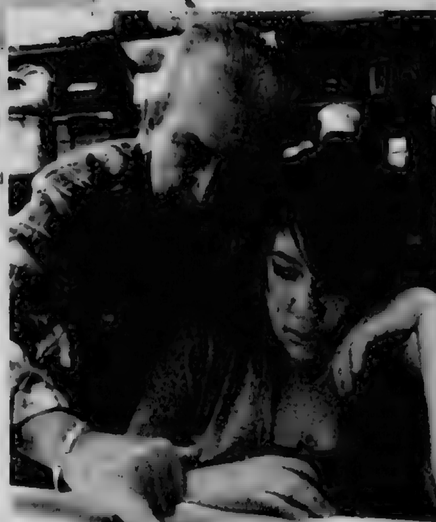


photo : Daniel Bahuaud

André Michel apporte quelques conseils à Jenissa Fey.

« C'est la force de la sanguine, ajoute à son tour une élève en 10e année, Jenissa Fey. La couleur fait ressortir la façon dont on éclaire un sujet, sans parler des ombres qu'on y ajoute. Par contre, c'est un défi, parce qu'il faut bien savoir utiliser les crayons et les craies en terracotta pour réussir son coup. »

André Michel se dit impressionné du talent des élèves. « Ils ont de belles forces qu'ils pourront tous travailler et faire progresser, soutient-il. J'ai cherché à leur communiquer les techniques de la sanguine, sans leur imposer mon style. Je suis ravi des résultats. Le travail des élèves est fort impressionnant. »

En effet, on pourra contempler les dessins des élèves au 2e étage de la Galerie du CCFM, jusqu'au 5 avril.

Les ateliers de sanguine ont été offerts aux écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) dans le cadre du programme *L'Art en moi* de la Direction des arts de la Province du Manitoba. Deux autres ateliers seront offerts à des jeunes de la DSFM d'ici la fin de l'année scolaire.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : ecoles@la-liberte.mb.ca



Comités culturels

Le rural au Festival

Dans le cadre de l'après-midi *L'ACFM au Festival*, le 25 février, plusieurs groupes de musique du rural viennent en ville pour participer au Festival du Voyageur. C'est le cas de RAAM, Le Malouin ou encore les Jay Birds.

Camille SÉGUY

Pour promouvoir les divers talents musicaux des communautés rurales du Manitoba, l'Association culturelle franco-manitobaine (ACFM) a fait un partenariat avec le Festival du Voyageur.

« Depuis quatre ans, le Festival du Voyageur nous réserve une après-midi, se réjouit l'agente de développement communautaire de l'ACFM, Ginette Vincent. C'est *L'ACFM au Festival*. On a invité tous les comités culturels à y participer pour représenter les différentes régions du Manitoba. C'est une bonne occasion de se faire connaître. » (1)

Membre depuis plus de dix ans du duo familial de chant les Jay Birds, à Fannystelle, Jeannine Guyot confirme que « le Festival est un bon endroit pour se montrer, d'autant plus qu'on voudrait se produire davantage. Le chant est très important dans notre famille. Ça nous a aidés à garder notre niveau de français.

« Ce sera notre troisième participation à *L'ACFM au Festival*, précise-t-elle, et c'est toujours vraiment le *fun*. Il y a une bonne participation du public. »

Pour sa part, Gisèle Marion, à Saint-Malo, a créé un nouveau groupe spécialement pour l'occasion, Le Malouin, avec six jeunes et six adultes, tous de Saint-Malo.

« On va tous chanter des chansons à répondre, révèle Gisèle Marion qui jouera aussi de l'accordéon. Je voulais que les jeunes apprennent des nouvelles chansons, en français. C'est beau quand ils chantent et c'est enrichissant pour eux. Et comme on est un grand groupe, on pourra se répondre et ça entraînera plus facilement la foule. »

Quant au groupe de Lorette RAAM, il s'agit de trois jeunes violoneux de neuf ans, Robert Boulet, Alexandre Tétrault et Miguel Sorin, d'une pianiste de dix ans, Amélie Sorin, et de deux papas guitaristes qui les accompagnent parfois, Pierre Tétrault et Marcel Sorin.

« RAAM, ce sont les initiales des quatre enfants, mais c'est aussi la rame du canot donc c'était un nom très propice pour le Festival du Voyageur, remarque Marcel Sorin. On joue de la musique folklorique. Les trois violoneux prennent des leçons les uns après les autres avec le même professeur donc ils s'entendaient jouer, et ça leur a donné envie de jouer ensemble. On a ensuite ajouté une pianiste pour les accompagner.

« L'important pour nous, poursuit-il, c'est surtout de s'amuser en jouant et de faire vivre le talent. C'est la joie de vivre canadienne-française qu'on veut montrer au Festival du Voyageur. »

Outre la joie de vivre, Gisèle Marion renchérit que « cette opportunité de chanter en français au Festival du Voyageur, ça encourage les jeunes à vivre en français car ils voient que ça peut servir. Et ça pourrait faire envie à d'autres ».

(1) Le 25 février au poste Pambian, dans le Parc du Voyageur.



photo : Camille Séguy

Le groupe RAAM : de gauche à droite, les jeunes violoneux Marcel Sorin, Robert Boulet et Alexandre Tétrault. Derrière eux au piano, Amélie Sorin.



Le rural vous parle!

Le Rural vous parle : une émission de radio **itinérante** francophone chaque dernier vendredi du mois! Les enregistrements ont lieu dans l'une des 17 municipalités bilingues du Manitoba et traitent des activités **communautaires**, **économiques** et **culturelles**. Il s'agit d'un partenariat entre Envol 91,1 FM, le CDEM (le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba), le Réseau communautaire, *La Liberté* et l'Association culturelle franco-manitobaine.

Vous voulez qu'on enregistre l'émission chez vous? Appelez le (204) 248-2553.

Un duo électro-popisant

Nadia Gaudet et Joseph Fiola sont à l'origine d'un nouveau projet musical original et prometteur.

William SINEUX

Une fois n'est pas coutume à Saint-Boniface, un nouveau projet musical prometteur est en train de voir le jour. La chanteuse franco-manitobaine et le multi-instrumentiste d'origine franco-manitobaine vivant à Montréal, Joseph Fiola sont fiers de présenter Over The Transom, leur nouveau duo électro-pop, avec des procédés tout à fait originaux.

Improvisations enregistrées

« L'idée de ce duo est née lors de très longs *jams* ensemble Joseph Fiola et moi, explique la chanteuse Nadia Gaudet. Nous prenions beaucoup de plaisir à jouer ensemble et nous aimions beaucoup le résultat. Nous avons alors décidé de nous enregistrer en train de jouer en direct. »

L'improvisation, par son instantanéité rend d'autant plus authentiques et exclusives les chansons interprétées par les deux musiciens, Nadia Gaudet au piano et à la voix et Joseph Fiola aux effets électroniques.

« Il serait difficile de refaire à l'identique ce que nous avons fait lors d'une improvisation de 40 minutes, explique Nadia Gaudet. Une fois que nous avons enregistrer nos longues chansons, nous sélectionnons nos meilleurs passages pour à nouveaux les arranger et ajouter des effets électroniques ».

Le style de Over The Transom est ainsi l'équilibre parfait entre l'électro et la pop. La pop pour la structure traditionnelle des chansons, composées de couplets et de refrains et l'électro pour les nombreux effets et arrangements électroniques apportés par Joseph Fiola.

Support Web

Midnight est le nom de la première chanson du duo qui est dès à présent à découvrir sur Internet. Chaque morceau enregistré et mixé par le duo sera en effet aussitôt mis en ligne sur le site internet du groupe, www.overthetransom.ca.

« En procédant comme cela, en faisant découvrir nos productions dans un premier temps sur la toile, nous souhaitons nous faire connaître plus rapidement et recueillir l'avis du public, en vue de sélectionner les meilleurs passages de nos *jams* pour en faire un album dans le futur », déclare Nadia Gaudet.

Le public pourra ainsi découvrir petit à petit sur Internet les chansons du duo sous un format long, entre 20 et 30 minutes.

« Beaucoup de gens apprécient écouter de long morceaux, ça sort de l'ordinaire et du format traditionnel », déclare Nadia Gaudet.

Support visuel

Graphiste, Joseph Fiola compte bien aussi apporter une touche de son art visuel au duo.

« Les morceaux mis en ligne, seront bien entendu audio mais aussi accompagnés de vidéos. On y travaille en ce moment, souligne Joseph Fiola. Nous ne comptons pas faire des tournages avec des figurants comme les vidéo-clips traditionnels, mais plutôt des séquences vidéo artistiques, esthétiques et plus abstraites. »

De quoi rendre le projet artistiquement varié et transporter le groupe dans une dimension tout à fait originale et expérimentale.

« Nous sommes totalement dans l'étape d'expérimentation et nous sommes tous les deux à une étape de notre carrière où nous voulons mener notre projet musical le plus loin possible car nous y prenons beaucoup de plaisir. Over The Transom est un véritable terrain de jeux sonores et visuels pour nous », conclut Joseph Fiola.



photo : William Sineux

Nadia Gaudet est fière de présenter son nouveau projet musical, Over The Transom en duo avec le multi-instrumentiste Joseph Fiola.

Télé-horaire de la semaine du 27 février au 4 mars 2012

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Mécanimaux/Robin	Variées	Privé de sens	Union fait la force	Les lionnes		Ricardo	Le Téléjournal Midi		Pour le plaisir			Le volcan tranquille		Les docteurs		Privé de sens	Union fait la force
RDI	RDI santé	Citoyens avertis	RDI en direct			Le Téléjournal Midi		Variées	V Période question	RDI en direct							Le Téléjournal RDI	
TV5	Variées	Variées	Toute une histoire		05 Plus belle la vie	Plus belle la vie	Variées	On n'demande qu'à en rire / J France 2012		Variées	J :15 Al dente	Variées	Journal Suisse	Plus belle la vie	Plus belle la vie	:25 Chiffres et lettres	Prendre sa place	:50 Champion
TVA	Variées		Tout simplement Clodine		Le Tricheur	Variées	15 Le TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Des jours et des vies	Les feux de l'amour		:25 Top modèles	55 TVA nouvelles	

Lundi 27 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	Les Parent	L'auberge du chien noir "Mais qui paye?"		Les Boys	RBO 3.0	Téléjournal	45 Nouv. sports	.05 Le Téléjournal		05 Les lionnes		05 C'est ça la vie	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Grands reportages "Chiens de prison"		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal		Grands reportages "Chiens de prison"	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Partir Autrement "Chili - Edelweiss"		Les énigmes du Sphinx		Apocalypse 4/6		Braquo "Eddy"		TV5lejournal/Afrique	35 Arte reportage		Le sexe autour du monde "Sénégal"		Questions champion	.10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Rock et Rolland	Star Académie	Yamaska		Toute la vérité		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Au service secret de sa majesté" ('69) Diana Rigg, George Lazenby.				

Mardi 28 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	La Facture	Apparences		Trauma "Homme et machine"		Téléjournal	.45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Les lionnes		05 C'est ça la vie	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Zoom animal "Les ambassadeurs"		Fais pas ci "Le syndrome du pingouin"		Le sexe autour du monde "Suède"		Spécimen "L'invresse du pouvoir"		TV5lejournal/Afrique	35 Le roi, l'écureuil et la couleuvre 2/2			.10 Racines	Questions champion	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Caméra café	Star Académie	O' "De l'orage dans l'air"		La promesse		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Podium" ('03) Jean-Paul Rouve, Benoît Poelvoorde.				Infopublicité

Mercredi 29 février

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé		Les rescapés		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		.05 Les lionnes		05 C'est ça la vie	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Artisans du changement		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Artisans du changement	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Science ou fiction	Humanima	La forteresse Regard sur un centre d'accueil pour requérants d'asile.			45 Peuples	Carnets Bourlingueur "Un océan de déchets"		TV5lejournal/Afrique	35 "La maison du bonheur" ('06) Michèle Laroque, Dany Boon.			15 Dormir debout	Questions champion	.10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Poule aux oeufs d'or	Star Académie	Destinées "Vendetta"		Dr House "Enfeindre les lois"		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "Mensonges parallèles" ('05) Emily Watson, Tom Wilkinson.			:15 Infopublicité	

Jeudi 1 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		30 vies	Infoman	Prière de ne pas envoyer de fleurs		Enquête		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 Les lionnes		.05 C'est ça la vie	
RDI	Le Monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands reportages	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	55 Horizons "La route des parfums"		On n'est pas que des cobayes		Braquo "Les damnés"		Le sexe autour du monde "Suède"		TV5lejournal/Afrique	35 Les énigmes du Sphinx		Apocalypse 4/6		Questions champion	10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les gags Full Ado	Star Académie	Fidèles au poste!		Le bilan Nantel		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "J'aime Huckabees" ('04) Dustin Hoffman, Jason Schwartzwan.				45 Publicité

Vendredi 2 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		KAMPAI! À votre santé		Paquet voleur		Une heure sur terre		Téléjournal	45 Nouv. sports	05 Le Téléjournal		05 La galère		05 La galère	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands report		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Téléjournal	45 Nouv. sports	24 heures en 60 minutes		Le Téléjournal RDI		Les grands report	
TV5	16h50 Champion	Journal de France 2	Cliquez		Thalassa "Bayonne"				Partir Autrement "Chili - Edelweiss"		TV5lejournal/Afrique	35 Le sexe autour du monde "Suède"		35 Les invincibles "Le retour d'Hassan"		Questions champion	:10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	J.E.		L'Académie du vendredi		Ça finit bien Invité(es): Charles Lafortune		TVA nouvelles	45 Denis Lévesque		45 Le Match		45 "La fièvre du Roller" ('05) Nick Cannon, Bow Wow.				

Samedi 3 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La vie de Rosie/Jack	Geronimo Stilton	Garfield et cie	Mission Mayday	Spirou et Fantasio	Gawayn / 45 Lou!	Oniva	L'Épicerie	Téléjournal Midi	La Facture	Enquête		Surf des neiges Coupe du monde				Les docteurs	
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	109	Téléjournal Midi	Le national	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Humanima	30 millions d'amis	On n'est pas que des cobayes		Reflets Sud "Rodrigues"		TV5 le journal	25 Dr Cac	Soccer Championnat de France		Soccer Championnat de France FFF		Journal Suisse	Partir Autrement "Chili - Edelweiss"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		qu'est-ce qui mijote	P.-dessus marché	Le combat des toques		TVA nouvelles	Viens voir ici	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité		Road Runner /.45 "Retour vers le futur II" ('89) Christopher Lloyd, Michael J. Fox.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La Semaine verte		Téléjournal	La Petite Vie	De l'Univers Invité(es): Fabienne Larouche		Ici et maintenant		Dre Grey, leçons "S'adapter ou mourir"		Téléjournal	25 Un soir seulement	55 Droit au but	AuSecours/Infoman	25 "J'ai serré la main du diable" ('07) Jean-Hugues Anglade, Roy Dupuis.			
RDI	La Semaine verte		RDI en direct	109	Découverte		Téléjournal	Les grands report		La Facture	Téléjournal	Tout le monde 1/2	Téléjournal	Le national	Téléjournal	L'Épicerie	Découverte	
TV5	:55 Champion	Journal de France 2	Recettes de chefs	À table!	Variété du samedi soir					Habit du Monde	TV5lejournal/Afrique	35 On n'est pas couché Laurent Ruquier est entouré d'invités de tous les domaines et commente avec eux.						
TVA	TVA nouvelles	"Transformers 2: La revanche" ('09) Megan Fox, Shia LaBoeuf.						"Course à la mort" ('08) Joan Allen, Jason Statham.				TVA nouvelles	"X-Men: L'engagement ultime" ('06) Halle Berry, Hugh Jackman.				"Doom (v.f.)" ('05) Karl Urban, The Rock.	

Dimanche 4 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La vie de Rosie/Jack	Monstres	Magi-Nation	Oniva	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal Midi	La Semaine verte		Second Regard	Une heure sur terre		"Il était une fois" ('07) Patrick Dempsey, Amy Adams.			
RDI	4h30 RDI matin (week-end)				RDI en direct	L'Épicerie	Téléjournal Midi	Les coulisses du pouvoir		RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	55 Cliquez		Temps présent "J'ai décidé d'avorter"		Kiosque		TV5lejournal/Technos	Peuples du monde	Thalassa "Bayonne"				Journal Suisse	Vivement dimanche! "Nana Mouskouri"			10 Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Deux semaines d'avis" ('02) Sandra Bullock, Hugh Grant.				TVA nouvelles	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Road Runner /.45 "Harry Potter et la chambre des secrets" ('02) Daniel Radcliffe, Rupert Grint.						

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	KAMPAI! À votre santé		Téléjournal	Découverte 4/6		Laflaque	Tout le monde en parle				20 Journal	45 Nouv. sports	55 Studio 12		55 "Cadavres" ('08) Julie LeBreton, Patrick Huard.			
RDI	Enquête		RDI en direct	Le monde en parlait	Une heure sur terre		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Téléjournal	La Facture	Téléjournal	109	Enquête	
TV5	À table!	Journal de France 2	Questions pour un super champion		"Un château en Espagne" ('06) Martin Jobert, Anne Brochet			35 Cher Dieu	Cliquez		TV5lejournal/Afrique	35 Avant-Premières				35 Questions pour un super champion		Humanima
TVA	TVA nouvelles	VLOG	LOL :-)	Star Académie: Le variété				La fièvre de la danse		TVA nouvelles	"Le cinquième élément" ('97) Gary Oldman, Bruce Willis.					Infopublicité Présentation d'une infopublicité.		

ÎLE-DES-CHÊNES

Les familles bien desservies

Le 7 février dernier, la Garderie Île-des-Chênes a ouvert ses portes. Il y a actuellement 40 enfants, mais la garderie pourra en accueillir 94.

Matthieu TREMBLAY

Les familles de la Municipalité rurale de Ritchot ont maintenant une nouvelle ressource bilingue, la Garderie Île-des-Chênes. Le nouveau service de garde, qui est en fonction depuis le 7 février, est situé dans le Centre communautaire Île-des-Chênes.

« Nous avons actuellement 40 enfants, mais nous pouvons en accueillir 94, mentionne la directrice de la Garderie Île-des-Chênes, Rachelle Prejet. Puisque nous avons reçu notre licence dernièrement, nous n'apparaissons pas encore dans le *Registre en ligne des services de garde d'enfants*. Quand nous y serons, le nombre d'enfants risque d'augmenter rapidement. »

Le projet de garderie est né d'un sondage, organisé par la Municipalité, à l'automne 2009. Elle désirait prendre connaissance des besoins de la communauté et les résultats ont démontré que les gens désiraient, entre autres, une garderie et un centre médical.

« La Municipalité a approché quelques parents qui avaient déjà travaillé en garderie ou qui avaient siégé sur des comités liés aux garderies pour former un comité, explique Rachelle Prejet. Nous étions environ 11 personnes sur ce comité. Nous avons envoyé un sondage à la communauté afin de savoir le nombre de places nécessaires et la réponse a été 83. Nous en avons finalement 94. »

La communauté d'Île-des-Chênes se réjouit de la création de cette garderie. « Nous sommes très heureux de l'ouverture de la Garderie Île-des-Chênes, note le conseiller d'Île-des-Chênes, Ernest Dumaine. Elle répond à un besoin de notre communauté, en plus de créer des emplois. »



photo : Matthieu Tremblay

Tristian DeRocquigny est l'un des premiers enfants à fréquenter la Garderie Île-des-Chênes, dirigée par Rachelle Prejet, à droite.

« Avant, mes deux filles fréquentaient une garderie en milieu familial, relate une résidante d'Île-des-Chênes, Claire Hince. Ma gardienne a décidé d'aller travailler à la Garderie Île-des-Chênes, alors je l'ai suivie. Mes deux filles adorent leur nouvelle garderie. Elles ont plus d'espace, de nouveaux jouets, des casiers individuels. Elles créent de nouvelles amitiés, tout en profitant du programme bilingue de la garderie.

« Les garderies françaises ou bilingues sont difficiles à trouver à Winnipeg, poursuit-elle. J'apprécie en avoir une près de chez-moi. De plus, je connais la directrice de la garderie et je sais qu'elle est bonne. Ce n'est que positif pour nous. »

Déjà, après deux semaines d'activités, la directrice de la Garderie Île-des-Chênes a quelques projets en tête. « À court terme, nous nous concentrons à créer une programmation qui permettra aux enfants de développer leurs habiletés, soutient-elle. Nous avons quelques projets à long terme, dont un service de cuisine et peut-être un changement de nom. »

Actuellement, la garderie emploie 15 personnes, mais ce nombre pourrait augmenter à au moins 20 employés, en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Habs de La Broquerie

Qui prend le micro?

Après une trentaine d'années de services comme annonceur-maison pour les Habs de La Broquerie, Gilles Normandeau espère trouver une relève pour le remplacer dans les prochains mois.

Camille SÉGUY

Passionné de hockey et lui-même ancien joueur et entraîneur, le Franco-Manitobain de La Broquerie, Gilles Normandeau, n'a jamais vraiment quitté l'aréna locale. En effet, depuis près de 30 ans, il est l'annonceur des Habs de La Broquerie pour les joutes à domicile. Il aimerait cependant se faire remplacer aujourd'hui.

« J'ai commencé à être annonceur-maison quand mes enfants jouaient au hockey, se souvient Gilles Normandeau. On avait quatre fils, tous hockeyeurs, alors on passait beaucoup de temps dans l'aréna.

« Il n'y avait alors pas d'annonceur ni de musique, poursuit-il, donc j'ai commencé à annoncer les parties de mes fils à domicile et à mettre de la musique pour inciter les gens à crier, taper des mains et applaudir, en m'inspirant du modèle des Canadiens de Montréal que j'écoutais à la radio puis à la télévision depuis mon adolescence. »

L'annonceur-maison francophone, qui était surnommé *la voix des Habs*, précise qu'il a été le premier annonceur à jouer de la musique dans une aréna du rural, de même que le premier annonceur pour des équipes de petits en hockey.

Le public de La Broquerie a vite apprécié l'initiative. « J'avais fait enregistrer quelques *tounes* par mon neveu musicien et je les jouais sur un radiocassette, en tenant le micro proche, se souvient-il. Ça mettait de la vie dans l'aréna. D'ailleurs, encore aujourd'hui, quand je joue de la musique aux arrêts de jeux d'une joute de tout-petits, avec mon MP3, certains se mettent à danser sur la glace au lieu de se replacer pour le jeu! »

Gilles Normandeau a aussi vite fait des envieux à l'extérieur. « Les gens qui venaient voir une joute à La Broquerie aimaient bien l'ambiance donc on m'a souvent demandé des copies de ma musique, raconte-t-il. En effet, c'est plus le *fun* pour les joueurs, mais aussi pour les spectateurs. »

Après avoir annoncé les parties de ses fils, Gilles Normandeau, qui était le directeur de l'école Saint-Joachim, a continué l'expérience car il voulait « encourager mes élèves qui jouaient au hockey », confie-t-il. De plus, depuis plus de 20 ans, il est aussi annonceur pour les parties des Habs séniors à domicile.



photo : Camille Séguy

Annonceur pour les Habs de La Broquerie à domicile, de tous niveaux, depuis près de 30 ans, Gilles Normandeau espère trouver une relève bilingue pour le remplacer au micro de l'aréna.

Retraite en vue

Dans sa vie, Gilles Normandeau estime avoir annoncé au moins 1 000 parties à l'aréna de La Broquerie, voire davantage. Il souhaite maintenant laisser sa place au micro, si possible d'ici l'année prochaine.

« J'ai déjà réduit mes tâches, indique-t-il. Depuis quelques années, je n'annonce plus que les parties des Habs séniors et celles des tout-petits où mes petits-fils jouent. Pour les autres parties, chaque équipe a son annonceur qui peut me remplacer. »

L'annonceur-maison s'inquiète toutefois de sa relève, qu'il souhaite bilingue. « J'ai toujours annoncé les parties d'abord en français puis en anglais, comme à Montréal, assure Gilles Normandeau. C'est important pour moi car La Broquerie est traditionnellement francophone.

« J'espère que cette tradition du bilinguisme à l'aréna va continuer après moi, ajoute-t-il, même si le village est de moins en moins francophone avec les immigrants anglophones et germanophones qui se sont installés dans la région. Surtout pour les Habs séniors. J'encourage fortement les clubs sportifs au respect de la tradition francophone de La Broquerie. »

Par ailleurs, Gilles Normandeau conseille à ses remplaçants potentiels de bien s'organiser à l'avance car ils devront aussi s'occuper de la feuille de pointage, et de soigner leur choix de musique, notamment lors des parties éliminatoires qui attirent souvent plus de spectateurs. « Pour ces parties plus enlevantes, il est bon de trouver quelques musiques nouvelles pour que les gens ne soient pas tannés », affirme-t-il.

De même, il préconise de mettre aussi tôt que possible la foule dans une bonne ambiance grâce à la musique, surtout quand La Broquerie marque un point, et d'inciter les partisans des Habs à faire du bruit.

« Être annonceur pour les Habs à domicile n'est pas difficile donc je suis optimiste que quelqu'un me remplacera, conclut Gilles Normandeau. Il est temps maintenant qu'on ait une voix plus jeune pour annoncer les Habs de La Broquerie. Je ne garderai que les annonces des parties de mes petits-fils. ■



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée
Agréé de 66 lits

est à la recherche d'un(e)

INFIRMIER(IÈRE)S AUTORISÉ(E)S (RN, BN OU RPN)

pour combler les postes suivants :

Un poste permanent (0,70 ETP) quart de jour
et
Postes occasionnels

Candidat(e)s doivent être bilingues (français/anglais), cependant tou(te)s les candidat(e)s seront considéré(e)s

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Directeur des services aux résidents au (204) 422-3003.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 29 février 2012** à :

Mme Lisa Marie Nault
Adjointe à la direction
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca



Villa Youville inc.

Centre de soins de longue durée

est à la recherche d'un(e)

AIDE-MAINTIEN (à temps plein)

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Poste à temps plein, possibilité de travail en soirée et fin de semaine. L'aide maintien peut aussi parfois être d'astreinte en dehors des heures normales de travail.

SALAIRE/BÉNÉFICES : Selon la convention collective M.G.E.U.

QUALIFICATIONS :

- 12e année requise;
- certificat/diplôme en menuiserie/électricité ou autre métier connexe désirable;
- 3 à 5 ans d'expérience en maintien d'immeubles ou emploi semblable;
- savoir s'exprimer en français et en anglais;
- savoir se servir d'un ordinateur.

CANDIDATURES ACCEPTÉES D'ICI : Le 29 février 2012

ENTRÉE EN FONCTION : Dès que possible

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À :

Mme Lisa Marie Nault
Adjointe à la direction
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
youville@sehealth.mb.ca

Nous parlons votre langue!

Bonjour
Hello

"Santé Sud-Est est un employeur de choix bilingue. Joignez moi, et soyez au service des vôtres. C'est une carrière enrichissante avec des avantages pour vous et nos communautés bilingues."

Gestionnaire clinique – Soins de longue durée

Centre médico-social DeSalaberry /
Vita District Health Centre
Bilingue, permanent, temps plein
Date de clôture : le 29 février 2012

Centre de bien-être communautaire francophone de La Broquerie

Vous êtes dynamique, vous possédez des habiletés pour les relations interpersonnelles et la communication? Vous avez le sens du service, du dépassement et de la courtoisie ? Vous êtes une personne créative, engagée, qui a à cœur sa communauté? Vous voulez promouvoir la vie saine en français? Vous avez toutes les aptitudes pour travailler avec nous!
Date de clôture: le 29 février 2012

Voir le poste d'Agent.e d'espace info-santé sur notre site Web. Les curriculum vitae doivent être envoyés sous pli confidentiel à hr@sehealth.mb.ca.



South Eastman Health
Santé Sud-Est

Partnering with you
En partenariat avec vous

sehealth.mb.ca

Retrouvez nos petites annonces sur www.la-liberte.mb.ca

LE COIN MAGIQUE Inc.

Le Coin Magique Inc., un centre d'apprentissage et de service de garde francophone

est à la recherche de candidat(e) pour le poste suivant :

Aide-éducateur(trice) à la jeune enfance
à temps partiel
(niveau EJE II serait un atout).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les noms de trois références, par courriel, à l'attention de
lecoinmagique@gmail.com

****Les heures de travail seraient de 7 h à 9 h du lundi au vendredi matins et vendredi après-midi de 15 h à 18 h.*



PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE/HOROSCOPE

CONNEXION MEDIUM - VOYANCE - On a tous BESOIN d'un VOYANT! 5 MINUTES GRATUITES CODE PROMO 94843, téléphonez-nous au 1 (866) 9MEDIUM. www.connexionmedium.ca 1 (900) 788-3486, #3486 Bell/Fido/Rogers, 24h/24 7j/7.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 (800) 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	12,35 $	19,70 $	22,85 $	26,00 $	29,14 $	32,30 $	35,45 $	38,60 $	41,75 $	44,90 $
21 à 25	13,40 $	21,80 $	26,00 $	30,20 $	34,40 $	38,60 $	42,80 $	47,00 $	51,20 $	55,40 $
26 à 30	14,45 $	23,90 $	29,15 $	34,40 $	38,65 $	44,90 $	50,15 $	55,40 $	60,65 $	65,90 $

Mot additionnel : 11¢ Photo : 14,45 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



RECHERCHE

RECHERCHE VENDEUR(EUSE) à temps partiel, pour mai et juin. Expérience et connaissance souhaitées dans le domaine des vivaces. Contactez avant le 15 avril, Denis Rémillard aux Jardins Saint-Léon au 791-8834.

080-

DIVERS

DÉCLARATIONS DE REVENUS, impôts personnels. Prix raisonnable. Tél. : 237-5326.
081-

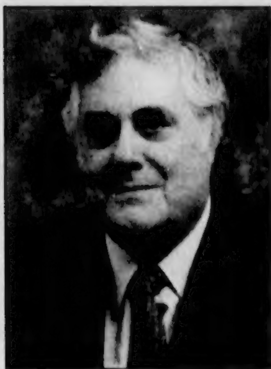
À VENDRE

PIKE CRESCENT AFRICAN INTERNATIONAL FOOD DISTRIBUTOR. Nourriture africaine : safou, atieke, farine manioc, bâton de manioc, sardine titus, placali, poisson fumé, feuille de manioc, gambo, tapioca, huile de palme, ndole, foubua, sheckan. Tél. : 668-4042. pikecrescentdaycare@live.com.
023-

MANTEAUX DE VOYAGEURS pour adultes et enfants. Ainsi que des couvertures HBC-Trapper. Laissez un message à Jeannine au 783-1352.
076-

Nécrologies

Laurent Louis Desjardins



Le mardi 7 février 2012, Laurent L. Desjardins, de Winnipeg, est décédé à l'Hôpital général Victoria à l'âge de 88 ans.

Le natif de Saint-Boniface a fréquenté les collèges de Saint-Boniface et de St. Paul, ainsi que le Cincinnati College of Funeral Directors and Embalmers. Il a été le propriétaire-exploitant du Salon mortuaire Desjardins et du Park Lawn Mortuary, puis il a quitté l'entreprise pour prendre sa retraite au début des années 1970.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a servi dans la Marine canadienne à bord du NCSM Saint-Boniface.

Il était très actif dans les affaires communautaires, dans les sports et en politique. Il a été échevin de la Ville de Saint-Boniface de 1950 à 1955 et a représenté la circonscription de Saint-Boniface à la législature provinciale de 1959 à 1987, dont un bon nombre d'années au Cabinet.

Il a été précédé de sa première femme Bernice et de ses filles Michele et Patricia. Il laisse dans le deuil son épouse Mel, ses deux filles Caroline (Jack Sinnock) et Suzanne (Bill Fournier), son beau-fils Christopher Keenan (Louise), neuf petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants, ainsi que sa sœur Patricia.

La messe des funérailles a eu lieu le mardi 14 février à 10 h 30 à la Cathédrale Saint-Boniface, 190, avenue de la Cathédrale, précédée de la veille à partir de 10 h. L'enterrement des cendres aura lieu à une date ultérieure. Les porteurs seront ses petits-enfants.

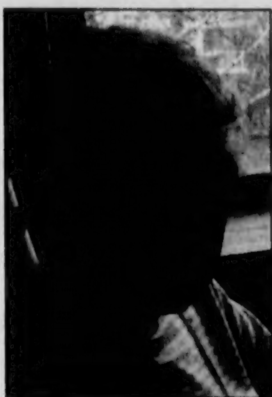
Plutôt que d'offrir des fleurs, les personnes intéressées sont priées de faire un don à l'œuvre de charité de leur choix.

Veuillez envoyer vos condoléances à www.desjardinsfuneralchapel.ca.

DESJARDINS
233-4949
1-888-233-4949



Anne-Marie David (née Lord)



Paisiblement, le 9 février 2012, Maman s'est endormie et rendit l'âme à Dieu, au Centre hospitalier Taché (Actionmarguerite), à l'âge de 88 ans.

Elle fut précédée par ses parents Alphonse et Maria (née Kirouac) de La Broquerie, MB, ainsi que par son époux Léopold et ses frères et soeurs : Esdras (Jeanne), Marie-Ange (Marcel), Alphéda (Charlemagne), Hélène (Léo), Thérèse (Louis), Joseph (Irène), Madeleine (Larry), Édouard (Madeleine) et ses beaux-parents Claudio et Odina David.

Elle laisse dans le deuil par ses sœurs Marie-Rose Lord (98 ans) et Yvette (Laurent) Dionne (78 ans), ainsi que ses fils Luc (Lianne) et Réjean (Manon) et ses petits-enfants : Michel, Colin, Rémi, Marc-Olivier, Marie-Josée. Elle laisse aussi de nombreuses parentés et amis.

Née à La Broquerie, Manitoba, le 11 mai 1923, elle dédia sa vie au service de ses proches, en venant en aide à ses frères et sœurs; pour déménager au Québec en 1947, retrouver ses sœurs Hélène et Thérèse et par la suite fonder mariage et famille avec Léopold en 1955. Elle déménagea au Manitoba en 1975 où elle a vu à l'éducation de ses fils et retrouver ses souches (racines manitobaines). Elle a occupé de nombreux emplois incluant ses années comme aide-infirmière au Centre Taché. Elle a joui de voir grandir ses petits-enfants dans leurs nombreuses activités.

Merci Maman pour les nombreux sacrifices et tout ce que tu as fait pour nous. Merci surtout pour le cadeau de la vie et la douceur de ton souvenir. Que le Seigneur t'accorde le repos éternel et que notre Sainte-Mère du Ciel te comble de toutes ses grâces.

On t'aime tous Maman!

Nous voulons exprimer nos sincères remerciements au merveilleux personnel du 3DE et la Dre Nadine Fontigny pour tous les soins et confort prodigués durant son séjour au Centre Taché.

Au lieu de fleurs, un don peut être effectué au Centre Taché (ActionMarguerite) 185, rue Despins, Winnipeg, Manitoba R2H 2B3 ou INCA (recherche sur la dégénération maculaire) C.P. 8000 STN MAIN, Winnipeg, MB R3C 9Z9.

Les prières ont eu lieu le mardi 14 février à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. La messe des funérailles a eu lieu le mercredi 15 février à 10 h 30 à la paroisse de Saint-Eugène, 1007 chemin St-Mary's. L'inhumation des cendres aura lieu à La Broquerie à une date ultérieure.

Veuillez envoyer vos condoléances à www.desjardinsfuneralchapel.ca.

DESJARDINS
233-4949
1-888-233-4949

CHRONIQUE RELIGIEUSE



L'ABBÉ MARCEL DAMPHOUSSE,
curé de la Cathédrale et directeur des vocations

Apprivoiser le silence

Les enfants sont parfois des messagers de Dieu, pour nous les adultes. Dans leur innocence et leur pureté de cœur, ils savent correspondre à la volonté de Dieu sans nécessairement s'en rendre compte. Un soir, alors que je visitais une famille, j'ai remarqué qu'après le repas, une jeune fille de 8 ans avait tout simplement disparu de la salle à dîner pour aller se réfugier dans sa chambre. La mère, concernée par cet incident, est montée à sa chambre pour la retrouver bien occupée à dessiner dans son carnet. Lorsque la mère lui demanda ce qu'elle faisait, elle lui répondit que c'était trop bruyant en bas et qu'elle recherchait de la tranquillité.

Nous avons tous notre coin favori où nous pouvons nous échapper pour retrouver la paix, la solitude et le bien-être. Certains choisissent de « faire silence » en inondant leur environnement de musique. Combien de fois ai-je vu des personnes avec leurs écouteurs sur les oreilles, rentrant dans leur monde à eux. Ils sont comme dans une bulle où plus rien autour d'eux n'existe. Je conviens que c'est un moyen qu'apprécient bien des gens pour se reposer mais est-ce vraiment « faire silence »?

Le silence peut ironiquement être difficile à endurer, à apprivoiser. Pourquoi? Parce que dans le silence prolongé, nous sommes confrontés à nous-mêmes. Si nous ne sommes pas bien dans notre peau, il peut être difficile de s'accepter, de s'aimer, ou de s'endurer tout simplement. Devant le silence, certains y vivent une peur – la peur du vide comme phénomène du néant et cela produit souvent l'angoisse. Pour d'autres, l'expérience du silence est vécue comme une perte de temps, ce qui engendre souvent l'impatience. La tentation est donc grande de s'enfuir, de s'affairer, ou de briser le silence par les moyens à notre disposition (télé, radio, ordi, musique, etc.). Comme toute autre chose, il faut se donner du temps pour apprivoiser le silence.

Qu'avons-nous à gagner dans ces temps de silence? Il s'agit d'abord d'une condition favorable à une expérience spirituelle où Dieu se révèle à nous par une présence ou par une parole qui trouve son chemin dans notre cœur. L'action de Dieu en nous et autour de nous se perçoit tellement mieux lorsque nous prenons ce temps à l'écart, loin des bruits qui agitent et distraient. Jésus nous a lui-même montré l'exemple lorsqu'à plusieurs reprises, même durant la nuit, il prenait du temps pour lui-même afin de se ressourcer en Dieu son Père. Son séjour de quarante jours au désert au début de son ministère public lui sera très révélateur. Dans ce silence, oui, il a été tenté, mais il a aussi découvert sa force et sa raison d'être. Sa mission est devenue tellement plus claire et bien orientée après avoir discerné l'appel de Dieu pour lui.

Il en va de même pour nous. Nous avons besoin de ces moments de silence afin de réfléchir, de se laisser imprégner de la présence de Dieu. Durant ce temps du carême, sommes-nous pas tous invités à nous nourrir de la présence de Dieu? À quoi servent les sacrifices, les pénitences, les jeûnes, les prières... si ce n'est pas pour nous rapprocher de Dieu? Nous le répétons souvent à l'église, que le temps du carême est un temps de conversion. Donnons-nous donc des temps précieux de silence durant le carême. Dieu saura y faire du bien.

Donne-nous, Seigneur, un cœur nouveau.
Crée en nous un cœur pur :
un cœur capable de t'entendre dans le silence;
un cœur capable de partager les biens et la vie
qui nous viennent de toi.

Bon Carême!

ORGANISME DE CHARITÉ

Contre les dépendances de la jeunesse

L'organisme de charité Marymound, qui s'installera bientôt au 450, boulevard Provencher, à Saint-Boniface, a pour mission de venir en aide aux jeunes souffrant de dépendance à l'alcool et à la drogue.

Camille SÉGUY

L'organisme de charité fondé en 1911 par les Sœurs du Bon Pasteur, Marymound, doit ouvrir une antenne à Saint-Boniface dédiée à la lutte contre les dépendances chez les jeunes de neuf à 17 ans.

Elle sera située au 450, boulevard Provencher, dans le même bâtiment que le futur centre Flavie-Laurent, une fois que le changement de zonage aura été accepté par la Ville de Winnipeg et que les travaux de rénovation auront été réalisés.

« On est obligés de déménager de nos anciens locaux car on était locataires et le propriétaire a maintenant d'autres projets, explique le président-directeur général de Marymound, Ian Hughes. Le bâtiment à Saint-Boniface est de taille idéale pour nous. De plus, il est facilement trouvable car il est sur un grand axe routier et sur une ligne de bus. »

L'antenne de Marymound à Winnipeg sera l'une de 11 de l'organisme au Manitoba, incluant une à Thompson. Au total, l'organisme offre 18 programmes différents à Winnipeg et trois à Thompson, tous pour aider les jeunes et les familles désavantagées à surmonter les défis de la vie. Saint-Boniface sera le seul dédié aux problèmes de dépendances, un programme spécifique créé en novembre 2006.

Par ailleurs, même si Marymound doit fournir des services en français à la demande car c'est un organisme provincial, Ian Hughes confie que c'est rarement le cas dans les faits.

« Quelques membres du personnel sont bilingues et on peut faire venir des traducteurs si besoin, mais le fait est que la grande majorité de nos résidents parle anglais, et ça ne va pas changer parce qu'on est installés à Saint-Boniface, anticipe-t-il. La deuxième langue la plus parlée par les jeunes est une langue des Premières Nations, pas le français. »

Orientation

Le programme de Marymound face aux dépendances, de dix lits, n'a pas pour objectif de traiter les dépendances, mais plutôt de « rendre l'esprit des jeunes assez clair pour qu'ils se rendent compte d'à quel point ils sont en danger, et qu'ils acceptent d'aller suivre un traitement, explique Ian Hughes. On leur parle alors de leurs différentes options, et on les met en contact avec les personnes appropriées ».

Du fait que ce n'est qu'un intermédiaire, le séjour à Marymound est voué à rester court. « Ce sont des séjours d'un maximum de sept jours, avec la possibilité pour le jeune d'allonger de façon volontaire à deux semaines au maximum, s'il ressent le besoin d'un soutien supplémentaire. Mais on ne veut pas leur donner envie de rester en les gardant trop longtemps. »

Par ailleurs, les jeunes entreront dans cette unité de Marymound à Saint-Boniface de manière non volontaire. « Les jeunes qui entrent dans le programme doivent avoir de sérieux problèmes de dépendance, au point où rien d'autre ne marche, indique Ian Hughes. C'est un programme involontaire. Les enfants sont amenés sans leur avis par leurs parents ou leur tuteur officiel, avec un mandat délivré par un juge de paix. » (1)

Une fois sur place, le séjour est modelé sur une stabilisation de crise. Les jeunes dorment et mangent sans autre stress, sans sortir du bâtiment, le temps que les effets de l'alcool ou des drogues se dissipent et qu'ils soient capables de discuter avec un conseiller de Marymound.

« Ça peut parfois durer plusieurs jours où les jeunes ne vont que manger et dormir, constate Ian Hughes. Mais en général, en sept jours, même si les effets physiques de la dépendance n'ont pas encore disparu, les jeunes sont mentalement capables d'avoir une conversation. »

Le président-directeur général rapporte que 60 à 65 % des jeunes qui viennent à Marymound décident ensuite de poursuivre un traitement pour mettre fin à leur dépendance.

Quant aux autres, il n'est pas rare de les revoir plusieurs fois, jusqu'à ce qu'ils acceptent de suivre un traitement de désintoxication. « On avait une jeune patiente, ça lui a pris neuf séjours pour finalement accepter de se faire soigner, se souvient Ian Hughes. Ça prouve qu'on ne doit jamais perdre espoir et toujours accueillir ces jeunes. »

Enfin, deux lits seront réservés à des jeunes ramassés par la police dans un lieu public en état d'intoxication tel qu'ils ne pouvaient plus s'orienter.

« Ces lits sont pour 24 heures, le temps qu'on retrouve leurs parents ou tuteur légal, explique Ian Hughes. On aime les avoir à côté du programme de stabilisation, plutôt qu'en prison, car on espère que certains de ces jeunes réaliseront lors de ce séjour qu'ils ont un problème, et qu'ils passeront ensuite dans les autres lits. »


photo : Camille Séguy

Ian Hughes.

Ian Hughes ne s'inquiète pas de l'installation à Saint-Boniface. « On a organisé une porte ouverte début février avec les résidants de Saint-Boniface pour répondre à leurs questions et ils ont eu l'air d'être satisfaits des réponses et de nous soutenir », conclut-il.

(1) Pour placer un jeune dans une unité de stabilisation des dépendances, appelez le 1 (877) 710-3999. En cas d'urgence : (204) 949-4777.

(2) Pour plus d'information sur Marymound : (204) 338-7971.

SAINT-GEORGES

Bientôt en scène

Le comité culturel de Saint-Georges souhaite remettre sur pied une troupe de théâtre communautaire.

« On faisait du théâtre dans le passé, mais on a arrêté il y a trois ou quatre ans, explique la présidente du comité culturel, Ginette Vincent. On a décidé de reprendre cette année. Notre troupe est ouverte à tous les comédiens amateurs de la communauté, quel que soit leur niveau. »

La troupe de théâtre de Saint-Georges mettra en scène des saynètes comiques pour présenter un spectacle d'une trentaine de minutes en fin d'année scolaire, avec l'aide de comédiens professionnels. La date du spectacle n'a pas encore été déterminée.

« On a un premier atelier avec le comédien Martial Tougas le 18 mars », annonce Ginette Vincent.

La présidente du comité culturel espère que la troupe de théâtre communautaire de Saint-Georges sera un succès et s'installera pour durer.

« Pouvoir faire du théâtre dans la communauté, c'est une occasion de s'amuser et de vivre une expérience unique, conclut-elle. Ça rassemble les gens et ça met de la vie dans la communauté, notamment l'hiver. J'en ai fait en 1991, ainsi que de la mise en scène, et j'en garde un excellent souvenir. »

C. S.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

100
Brunet Monuments
4e Génération
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com

GUY VINCENT
TAEKWONDO
Programmes hommes, femmes et enfants
487-3687
www.vincentmartialarts.ca

Devenez fan de *La Liberté* sur Facebook
facebook.com/LaLiberteManitoba

Alain Beaudette
294-1959
Résidence et Commercial
C'est le bon moment pour vendre.
À votre service!
REALTY EXECUTIVES PREMIERE

38 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Service en français | Servicio en español
RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
ROBIDOUX
ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

Eric's
Wedding & Party
Tent Rentals
Tables et chaises disponibles.
Réservez votre événement tôt!
295-2739
ericstentrentals@live.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 237-4823 ou 1 800 523-3355

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Sainsve
Justin G. Zarnowski
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

Abonnez-vous à La Liberté

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom
Prénom
Adresse
Ville Province
Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :
☐ Visa : ____________ Expiration : ______
☐ MasterCard : ____________ Expiration : ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste :
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4